



JO PARIS
DÉBUTS DIFFICILES
POUR LES ATHLÈTES
ALGÉRIENS

P.12



ATTAQUE SANGLANTE DE LA
PHARMACIE À BAB EZZOUAR
ARRESTATION DES
QUATRE PRÉSUMÉS
AGRESSEURS

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 28 JUILLET 2024 // N°865 // PRIX 20 DA

ACTIVITÉ PARTISANE

LE RND
AFFIRME
SON ENGAGEMENT
EN FAVEUR
D'UN PROCESSUS
ÉLECTORAL
TRANSPARENT
ET HONNÊTE

Le SG du RND, Mustapha Yahî, a exprimé, hier, la satisfaction de son parti après la décision de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) d'accepter le dossier de candidature de Tebboune.

P.4



TUNISIE-ALGÉRIE

CONVERGENCE
DES POINTS
DE VUE SUR
LES DIFFÉRENTES
QUESTIONS
RÉGIONALES ET
INTERNATIONALES

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Ibrahim Bouhallal, en visite officielle à Tunis, et le président de l'Assemblée des représentants du peuple, Brahim Bouderbala, ont affirmé, vendredi dernier, la convergence des points de vue et des visions entre les deux pays sur les différentes questions régionales et internationales.

P.2



RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2024/2025

PLUS DE 316 000
NOUVEAUX
BACHELIERS
PRÉINSCRITS

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a révélé, hier, que le budget alloué cette année à son secteur s'est élevé à 647 milliards de DA, soit une augmentation de près de 60 % par rapport à 2020...

P.6



L'ALGÉRIE, FAROUCHE DÉFENSEUR DE LA PALESTINE À L'ONU

LE MOUVEMENT HAMAS APPRÉCIÉ

LE MOUVEMENT PALESTINIEN HAMAS A BEAUCOUP APPRÉCIÉ LE DISCOURS ENGAGÉ DE L'ALGÉRIE PRONONCÉ PAR SON REPRÉSENTANT PERMANENT AUPRÈS DES NATIONS UNIES, AMAR BENDJAMA, DEVANT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU...

Lire en page 2



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
 DU 7 SEPTEMBRE

QUATRE RECOURS DÉPOSÉS À LA COUR CONSTITUTIONNELLE

Dernier espoir pour les candidats à la candidature dont les dossiers ont été invalidés par l'ANIE : la Cour constitutionnelle a annoncé hier qu'elle a enregistré le dépôt de quatre recours au cours des deux derniers jours...

P.4



L'ALGÉRIE, FAROUCHE DÉFENSEUR DE LA PALESTINE À L'ONU

Le Mouvement Hamas apprécie

Le Mouvement de la résistance islamique (HAMAS) a beaucoup apprécié le discours engagé de l'Algérie prononcé par son Représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama, devant le Conseil de sécurité de l'ONU...

Il estime que cela exprime «l'essence même du rôle demandé à la communauté internationale depuis plus de 10 mois, au cours desquels l'armée d'occupation sioniste a fait fi de toutes les lois et les us internationaux et des valeurs humanitaires». Le mouvement Hamas est revenu sur le discours du Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies devant le Conseil de sécurité de l'ONU, indiquant, par la voix de son Représentant en Algérie, Youcef Hamdane, que la feuille de route présentée par Bendjama «attend des mesures pratiques qui mettront fin à l'impunité perpétuée par l'occupation sioniste et imposeront un système pratique à tout un chacun». Et d'ajouter : « Au cours des derniers mois, le Conseil de sécurité est resté incapable de prendre des mesures efficaces sur le plan humanitaire, et est encore plus incapable dans le domaine poli-

tique». Le mouvement palestinien s'était félicité, avant un mois, de la décision du Conseil de sécurité d'un cessez-le-feu, et avait envoyé ses propositions aux médiateurs en vue de trouver un terrain d'entente pour les négociations. Cependant, l'administration américaine continue de fermer ses yeux sur l'occupant qui échappe à l'accord, et lui assure une tribune pour diffuser ses mensonges et réitérer sa désinformation. Le représentant de Hamas a appelé à «ne pas céder à cette politique qui met les efforts internationaux en vain», expliquant que « l'intervention humanitaire urgente est primordiale parallèlement à la nécessité de mettre une pression sur l'occupant pour arrêter d'échapper à l'accord, de mettre fin aux génocides quotidiens commis contre les civils sans défense à Ghaza, de s'accaparer de la Cisjordanie et de liquider nos détenus dans les prisons de l'occupant». S'ex-



primant vendredi dernier au Conseil de sécurité onusien, Bendjama a souligné que la «seule voie» devant permettre de mettre fin à la tragédie à Gaza était de «garantir le droit inaliénable» du peuple palestinien à créer son propre État indépendant avec El-Qods comme capitale. Et d'expliquer: «la seule voie pour mettre fin à cette horrible tragédie est claire comme de l'eau de roche, comme l'a proclamé avec auda-

ce le président de la République Abdelmadjid Tebboune : Nous devons garantir le droit inaliénable du peuple palestinien à son propre État indépendant, avec El-Qods Asharif comme capitale légitime». Bendjama a notamment souligné qu'il s'agissait «d'un impératif moral et d'une dette historique, que l'humanité doit s'en acquitter de toute urgence». Il a ainsi indiqué que la séance a été convoquée dans le but de «mettre en lumière la nécessité impérieuse d'unir nos efforts et de coordonner notre réponse face à la crise humanitaire qui sévit à Gaza. Notre réunion d'aujourd'hui est un signe d'espoir. Un espoir que nous pouvons mettre de côté nos divergences et nous unir dans notre humanité commune. Mais l'espoir seul ne suffit pas et le peuple de Gaza a besoin de plus que de notre sympathie», a-t-il ajouté. Dressant un tableau noir de la situation qui prévaut à Gaza, avec des enfants qui pleurent de faim et des hôpitaux inondés, Bendjama a appelé à «agir» face à une catastrophe

qui «défie l'essence même de notre humanité». Le diplomate algérien a affirmé qu'aujourd'hui, 96 % des enfants et des femmes palestiniens sont confrontés à l'insécurité alimentaire à Gaza. Les images d'enfants palestiniens faisant la queue pour avoir quelque chose à manger ou bien mangeant des feuilles d'arbres devraient remettre en question notre humanité et nous inciter à agir », a-t-il insisté, relevant que « l'histoire nous jugera ». Il a, en outre, dénoncé «les obstacles en matière d'accès et de distribution de l'aide alimentaire qui sont les faits de politiques» israéliennes délibérées. L'Algérie apporte un soutien sans équivoque à la cause palestinienne. Membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, elle a toujours appelé à plus d'efforts pour un cessez-le-feu à Gaza. Elle affirme également que l'ONU doit assumer la responsabilité qui lui incombe de protéger la population civile de Gaza de cette occupation répressive.

Y.S.

Plusieurs martyrs et blessés dans des bombardements sionistes contre Ghaza

Des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, hier, lors de raids menés par les forces d'occupation sioniste dans le sud et le centre de la bande de Ghaza, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa. Des sources palestiniennes, citées par Wafa, indiquent que les avions de l'occupation ont mené plusieurs attaques dans la ville de Khan Younés, au sud de l'enclave palestinienne, bombardant une maison dans la localité d'Absan à l'est de la ville, faisant au moins quatre martyrs. Selon les mêmes sources, l'artillerie d'occupation a ciblé une maison et des terres agricoles palestiniennes à l'est du camp de

Maghazi dans le centre de Ghaza. Aussi, les avions de guerre de l'occupation ont bombardé une autre maison dans la rue Jalaa de l'enclave. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre Ghaza, entraînant des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent. Le bilan de ces attaques barbares génocidaires sionistes contre l'enclave palestinienne s'est alourdi à plus de 39.175 martyrs et plus de 90.403 blessés, dont un grand nombre de femmes et d'enfants, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué jeudi les autorités palestiniennes de la Santé.

TUNISIE-ALGÉRIE

Convergence des points de vue sur les différentes questions régionales et internationales

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Ibrahim Boughali, en visite officielle à Tunis, et le l'Assemblée des représentants du peuple, Brahim Bouderbala, ont affirmé vendredi dernier, la convergence des points de vue et des visions entre les deux pays sur les différentes questions régionales et internationales. Au cours d'une conférence de presse, au Palais du Bardo, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, a salué le niveau atteint par les relations bilatérales entre les deux pays frères, rappelant à ce titre la réussite des travaux de la 22e session de la grande commission mixte tuniso-algérienne l'année dernière à Alger, avec la signature de 26 accords de coopération dans divers domaines. Il a formulé le souhait que les prochaines élections présidentielles en Algérie et en Tunisie «soient une réussite et contribuer, ainsi, au renforcement de l'édifice démocratique et des institutions dans les deux pays, ainsi qu'à la promotion de l'investissement, du partenariat économique, des échanges com-

merciaux et à la consolidation de la coordination et la coopération face aux défis auxquels sont confrontés les deux pays». Boughali a, par ailleurs, salué le niveau des échanges parlementaires entre les deux institutions législatives et la volonté de poursuivre les concertations et d'activer les différents cadres de coopération par le biais de la mise en œuvre du protocole de coopération parlementaire conclu entre les deux institutions lors de la visite du président de l'ARP en Algérie en octobre dernier. Il a rappelé que cette rencontre a été l'occasion de discuter des recommandations issues de la première réunion consultative des dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, tenue en avril dernier à Tunis, en particulier concernant les développements de la situation en Libye et les mesures prises pour promouvoir les différentes formes de coopération entre les trois pays. La rencontre a également été l'occasion d'aborder de nombreuses autres questions, notamment la situation dans le monde arabe et dans la région du Sahel

ainsi que les conflits dans de nombreuses régions, qui nécessitent de privilégier le dialogue et les consultations, selon Boughali. Le président de l'ARP, Bouderbala a quant à lui déclaré que «les rencontres au niveau des dirigeants ou des institutions législatives ne sont pas suffisantes; il est nécessaire d'établir une coopération horizontale entre les deux peuples frères». Il a souligné que pour y parvenir, il est impératif de surmonter toutes les difficultés, notamment les lois administratives qui empêchent cette convergence, estimant que cela relève de la responsabilité des parlements tunisien et algérien, qui travaillent à cet effet. Il a, dans ce contexte, rappelé «la nécessité de développer les relations bilatérales dans tous les domaines, économique, culturel, social et académique, surtout qu'il existe une harmonie dans les positions entre les dirigeants des deux pays». Il a rappelé que les deux pays partagent une frontière commune de plus de 900 km, «et que cette frontière doit être un point de rencontre, de coopération et de construc-

tion d'un destin commun pour les générations futures. Nous sommes un seul peuple vivant dans deux pays», a indiqué Bouderbala, ajoutant que «les mutations internationales nous obligent à envisager notre avenir avec une vision unifiée». Concernant la question libyenne, Bouderbala a souligné la convergence des positions tunisienne et algérienne, insistant sur la nécessité de parvenir à une solution inter-libyenne sans ingérence étrangère. Il a estimé qu'il ne fait aucun doute que la rencontre algéro-tuniso-libyenne sera prometteuse et aura un impact régional et international, et qu'il faut travailler avec une grande détermination pour réaliser ces visions communes, espérant que «nos frères en Libye adoptent des positions positives face aux problèmes internes». S'agissant de la cause palestinienne, Bouderbala a rappelé la convergence des positions entre les deux pays qui soutiennent inconditionnellement la lutte des Palestiniens en vue de recouvrer leur droit à l'autodétermination et établir leur État indépendant avec Al-Qods pour capitale.

EN PLUS DE LA RÉCEPTION DES RECOURS

La Cour constitutionnelle entame l'examen des dossiers des trois candidats

Trois candidats sur treize prétendants ont été retenus pour l'élection présidentielle anticipée qui doit se dérouler le 7 septembre prochain. La campagne électorale doit débiter le 15 août...



La Cour constitutionnelle a entamé, suite à l'annonce de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de la liste préliminaire des candidats à la présidentielle du 7 septembre prochain, l'examen des dossiers des candidats et le traitement des recours dans un délai de 7 jours au maximum avant d'annoncer la liste finale des candidats. Lors d'une conférence de presse tenue jeudi dernier, le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, a fait savoir que «les dossiers de trois (3) des seize (16) prétendants à la candidature ont été acceptés, à savoir Abdelaali Hassani Cherif (MSP), Youcef Aouchiche (FFS) et le président sortant, Abdelmadjid Tebboune. Les trois candidats dont les dossiers ont été acceptés sont Abdelaali Hassani, Youssef Aouchiche et Abdelmadjid Tebboune», a déclaré en conférence de presse le président de l'ANIE, Mohamed Charfi. Treize (13) autres aspirants ont vu leurs dossiers rejetés car «ils n'ont pas recueilli le nombre de parrainages» nécessaire. Mohamed Charfi a supervisé, le même jour, le transfert des dossiers de déclaration de candidature à la présidentielle du 7 septembre prochain au siège de la Cour constitutionnelle. Ils ont 48 heures pour déposer un

recours devant la Cour constitutionnelle. Faute du nombre requis de formulaires de signatures individuelles, les dossiers de M. Belkacem Sahli, Tarek Zeghdoud, Ahmed Gouraya, Chaabi Salem, El Abadi Belabbas, Abdelhakim Hamadi, Raouf Aib, Bouamrioune Slimane, Kamel Hebbal, Amar Chekar, Hichem Baba Ahmed, et de Mmes Zoubida Assoul et Saïda Neghza, ont été rejetés. Dans une déclaration à la presse, Charfi a affirmé que «le traitement des dossiers de déclaration de candidature et des formulaires de souscription des signatures individuelles, déposés par les prétendants à la candidature à la présidentielle du 7 septembre prochain, a été mené dans la transparence la plus totale et avec professionnalisme dans les délais légaux. L'ANIE a statué sur les dossiers déposés par 16 prétendants à la candidature à la prochaine échéance présidentielle, lesquels ont été informés des décisions prises pour permettre à ceux dont les candidatures ont été acceptées de se préparer pour la campagne électorale et à ceux

dont les dossiers ont été rejetés de déposer un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans les délais légaux», a-t-il ajouté. Le président de l'ANIE a en outre souligné que le transfert des dossiers de déclaration de candidature et des formulaires de souscription des signatures individuelles au siège de la Cour constitutionnelle, marque l'achèvement d'une étape du processus électoral, précisant que l'autorité avait «pris des mesures organisationnelles pour faciliter le travail de la Cour constitutionnelle dans le traitement des dossiers qui lui seront soumis». Et de rappeler, à cette occasion, que «le transfert des dossiers et des formulaires de souscription des signatures individuelles depuis le siège de l'ANIE à la Cour constitutionnelle est effectué conformément aux dispositions légales, le convoi étant sécurisé par les différentes forces de sécurité et les services de l'Etat». Dans ce cadre, les prétendants à la candidature dont les dossiers ont été rejetés par l'ANIE ont procédé à l'introduction des recours. A ce propos, le DG des

affaires juridiques et la justice constitutionnelle par intérim à la Cour constitutionnelle, Ahmed Brahim Boukhari, a révélé qu'un seul prétendant à la candidature (Sahli) avait introduit un recours auprès du service des greffes au niveau de la Cour constitutionnelle. Un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature. Ce délai ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin, selon la loi des élections. Mohamed Charfi a souligné que l'Autorité était «prête» à organiser la présidentielle prévue le 7 septembre prochain. Charfi a précisé que l'Autorité était «prête à organiser les élections depuis le 8 juin, date de convocation du corps électoral», ajoutant que l'objectif actuel de l'ANIE était «d'améliorer les conditions d'organisation des élections et de moraliser l'action politique». Il a relevé, par la même occasion, qu'à l'instar de la présidentielle de 2019, une «charte d'éthique des pratiques électorales» a été proposée aux candidats, renfermant les principes directeurs encadrant le comportement moral attendu

des acteurs du processus électoral. Charfi a réaffirmé l'importance de l'adhésion de tous les intervenants parmi les candidats, partis politiques, médias et organisations de la société civile, au processus électoral pour garantir «la transparence et la régularité» des élections dans le cadre de ce qu'il a appelé «la supervision participative». La Cour constitutionnelle avait rappelé dans un communiqué, les modalités d'introduction de recours relatifs aux décisions de rejet de candidature à l'élection présidentielle, par l'Autorité nationale indépendante des élections. «L'intéressé doit avoir fait l'objet d'une décision de l'ANIE portant rejet de sa candidature», précise le communiqué, ajoutant que «le recours doit être déposé au service du greffe de la Cour constitutionnelle, par l'intéressé ou son représentant dûment habilité, dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures qui suivent l'heure de la notification de la décision», d'après le communiqué de la Cour constitutionnelle. La Cour constitutionnelle devra valider, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai maximum de 7 jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante. Une fois leurs dossiers de candidature validés, les candidats commencent à présenter leurs programmes électoraux au cours de la campagne électorale, qui est déclarée ouverte vingt-trois (23) jours avant la date du scrutin et s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin.

S.F.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ÉVOQUE UNE VISION CLAIRE ET DES OBJECTIFS CHIFFRÉS

L'Algérie à la conquête des marchés extérieurs

La politique des exportations a été révisée de fond en comble, ces dernières années, l'objectif étant de mieux vendre le produit algérien à l'international. Et cela a marché. Le pays a également mis en œuvre de véritables réformes de son économie et de son architecture de gouvernance. Cela s'est révélé payant, puisque l'Algérie est parvenue à se hisser à la «3^e place» à l'échelle africaine, comme le souligne le président Tebboune. Le chef de l'Etat a indiqué, dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de la 2^e édition du Prix du meilleur exportateur qu'il a présidée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, que l'Algérie avait engagé «des réformes profondes et structurelles pour corriger les dysfonctionnements relevés dans le domaine économique, à travers l'amélioration du climat des affaires, la promotion du commerce extérieur, l'encouragement des initiatives, l'adoption de la numérisation et la réforme de la politique monétaire, répondant ainsi aux exigences des mutations économiques à l'échelle mondiale». Et grâce à ces réformes, la croissance a été particulièrement forte ces deux dernières années au point que l'Algérie figure aujourd'hui parmi les pays les plus dynamiques au plan économique. Le pays a réussi à surmonter les épreuves

liées à la crise sanitaire. Il s'est mis sur la bonne voie en accélérant la cadence des réformes. Le président Tebboune a rappelé que, nonobstant les contraintes découlant de la pandémie de Covid-19, l'Algérie a réussi «à surmonter les difficultés et, grâce à Dieu et à la mobilisation des capacités du pays et à l'intensification des efforts de relance de l'économie nationale», elle a pu réaliser un taux de croissance de «4,2%». Et de poursuivre : ce taux est considéré comme «l'un des meilleurs taux de croissance en Méditerranée». Le Chef de l'Etat a précisé que le PIB avait atteint 260 milliards de dollars. Grâce à ces indicateurs, l'économie algérienne s'est hissée à la troisième place en Afrique, avec l'augmentation de ses réserves de change à 70 milliards de dollars, sans parler des exportations hors hydrocarbures, qui ont enregistré des chiffres «sans précédent frôlant les 7 milliards de dollars», a-t-il indiqué, considérant que ces données «confirment notre entrée de plain-pied dans une politique qui a vocation à libérer notre économie nationale du fardeau de la dépendance aux hydrocarbures». L'Algérie a par ailleurs lancé des projets de grande envergure visant à élever ses infrastructures aux normes internationales. Il a également mis en route des projets d'ampleur pharaonique, à

l'exemple de Gara Djebilet, qui place l'Algérie parmi les plus grands pays disposant de réserves de fer dans le monde, et de phosphate et de zinc, qui permettront à l'Algérie de figurer parmi les grands pays exportateurs de ces substances. A ces projets stratégiques d'envergure, s'ajoute la réception de projets à dimension continentale, à l'instar de la route reliant Tindouf à Zouerate (Mauritanie) et de la route transsaharienne reliant Alger à Lagos (Nigeria), dont nous avons décidé de transformer le tronçon algérien en corridor économique sur lequel nous misons pour investir massivement le marché africain, et ce, en reliant les ports de notre pays, au nord, à la profondeur africaine du continent, en vue de l'ériger en hub pour le développement des échanges commerciaux et de différentes activités économiques. Ce processus a été renforcé par le lancement des projets de zones franches aux frontières, l'organisation d'expositions permanentes des produits algériens et l'ouverture de succursales de banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal. Le président Tebboune a expliqué que «la renaissance économique» en cours dans notre pays appelle à la «poursuite» et «l'intensification» des efforts et le renforcement de ce processus économique national par des mesures complémen-

taires aux acquis réalisés, dont : «la redéfinition de la carte du commerce extérieur du pays, en tenant compte de l'intérêt national et des défis géopolitiques mondiaux, la libéralisation des exportations de certains secteurs de production, dont les capacités ont dépassé les besoins nationaux, à l'instar de l'huile, du sucre et des pâtes ; la création de bases logistiques destinées à l'exportation au niveau de tous les pôles économiques ; l'extension du réseau bancaire algérien à l'étranger, notamment en Afrique ; l'ouverture de lignes commerciales aériennes et maritimes pour renforcer le rôle pivot de l'Algérie dans la région, l'ouverture de l'investissement aux opérateurs privés et étrangers dans le domaine des réseaux de grande distribution».

Youcef S.

ERRATUM

L'édition du journal du samedi 26 juillet 2024 du quotidien l'Express a fait l'objet, hier, d'un transfert de 3 pages (3, 6 et 11) émanant d'un autre quotidien qui a complètement dénaturé le contenu du journal. Cette faute n'est pas imputable au journal puisque l'impression du quotidien se fait au niveau de l'imprimerie. Aussi, nous nous excusons auprès de nos lecteurs de cet impondérable. Nous reproduisons la page 3 qui a été amputée de l'édition du 26 juillet.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Quatre recours déposés à la Cour Constitutionnelle

Dernier espoir pour les candidats à la candidature dont les dossiers ont été invalidés par l'ANIE, la Cour Constitutionnelle a annoncé hier qu'elle avait enregistré le dépôt de quatre recours au cours des deux derniers jours...

Dans une déclaration à la presse, son DG des affaires juridiques, Ahmed Ibrahim Boukhari, précisait dans la matinée que «tous ceux qui ont vu leurs dossiers refusés sont en droit de déposer un recours». La demande doit toutefois être «motivée» et déposée dans un délai de 48 heures après qu'ils aient été contactés par l'ANIE. Les noms des quatre «partis ou candidats qui ont déjà saisi la cour, restent cependant confidentiels. Seul l'ANR de Belkacem Sahli, a fait le choix de s'exprimer publiquement sur le sujet, réclamant hier la restitution de ses droits. En effet, après que ait annoncé, jeudi dernier que l'étude des dossiers des candidats à

les candidatures, notamment la conformité des formulaires de parrainages, avait abouti à la validation de 3 dossiers sur les 16 prétendants, Belkacem Sahli, SG de l'ANR, qui a vu sa candidature refusée à immédiatement annoncé qu'il saisissait la Cour Constitutionnelle. L'un des la collation formée autour de l'ANR, le Dr Assir Taïbi, expliquant hier à la presse, que l'invalidation du dossier a été une véritable surprise. «Quand nous avons présenté les formulaires à l'ANIE nous étions confiants». Taïbi ajoute en ce sens que le refus de 96 parrainages d'élus, «sur les 635 présentées» est «incompréhensible». D'autant, ajoute-t-il, que l'ANIE a «pu suivre en temps réel la collecte



grâce au système numérique (...) c'est pour cela que nous nous interrogeons sur l'explication qui veut que certains de nos parrainages ont été donnés en double». Dans cette logique, la coalition Stabilité et Réforme qui regroupe 7 partis politiques sur la candidature de Sahli, demande carrément que la Cour Constitutionnelle rétablisse les droits de son candidat à la candidature. «Nous étions les premiers à lancer la collecte des signatures. Sahli a fait le tour du pays, il a été présent dans plus de 400 communes pour convaincre. Le responsable, pour appuyer sa demande, ajoute

ment que la Cour Constitutionnelle rétablisse les droits de son candidat à la candidature. «Nous étions les premiers à lancer la collecte des signatures. Sahli a fait le tour du pays, il a été présent dans plus de 400 communes pour convaincre. Le responsable, pour appuyer sa demande, ajoute

en substance que l'élection sans la cour de l'ANR, serait préjudiciable pour les choix des électeurs, nous sommes entrés dans la course pour présenter un véritable programme pour sortir les citoyens des problèmes (...) nous ne sommes pas là pour le pouvoir, mais pour proposer un programme citoyens» dit-il. Quant à la réponse de la Cour Constitutionnelle aux auteurs des recours, elle devrait intervenir très rapidement. La législation exige en effet que la «liste finale» soit dévoilée avant le 3 août prochain. Pour le moment, elle comporte trois noms, dont les dossiers sont déjà validés par l'ANIE, le candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abde-laali Hassani Cherif, le candidat du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche et le candidat Abdelmadjid Tebboune qui se présente pour un second mandat à la tête du pays.

R.K.

ACTIVITÉ PARTISANE

Le RND encourage la participation citoyenne

Le SG du RND, Mustapha Yahi a exprimé, hier, la satisfaction de son parti après la décision de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) d'accepter le dossier de candidature de Tebboune. Cette décision, selon lui, était non seulement «attendue» mais aussi «logique», «étant donné le soutien fort et constant que le parti accorde à Tebboune», a-t-il expliqué. Le RND a salué les efforts déployés par l'État pour garantir le succès de la première phase du processus électoral, un signe positif pour l'avenir du scrutin. S'exprimant, lors d'un meeting populaire dans la wilaya de Mostaganem, Yahi a aussi félicité les autres candidats dont les dossiers ont été acceptés, soulignant l'importance d'une campagne électorale axée sur la présentation de programmes

clairs et de solutions concrètes pour le développement de l'Algérie. Le RND espère que cette campagne «sera marquée par des échanges constructifs et des propositions novatrices».

Dans sa déclaration, le SG du RND a insisté sur le fait que les élections présidentielles sont un devoir national et éthique crucial pour la construction d'une Algérie des institutions. Le parti a mis l'accent sur la nécessité de garantir la transparence, la démocratie, et une compétition loyale, condamnant les pratiques antérieures telles que la corruption, l'utilisation d'argent sale, et la fraude électorale. Le RND réaffirme son engagement en faveur d'un processus électoral «transparent» et «honnête». Le parti souligne que la participation active des Algériens est «essen-

tielle» pour assurer la réussite des élections. Il appelle ainsi tous les citoyens à se rendre «massivement» aux urnes le 7 septembre prochain, voyant cette participation comme une réponse significative aux sceptiques de la transparence des élections. En outre, le RND a renouvelé son engagement à jouer un rôle actif dans toutes les étapes restantes du processus électoral. Il s'engage à dynamiser la campagne de Tebboune, à convaincre les citoyens du programme qu'il propose, et à mobiliser tous les militants et sympathisants pour assurer le succès de cette échéance cruciale. Sur le plan économique, le RND soutient pleinement la vision du président Tebboune, qui prévoit d'atteindre un PIB de 400 milliards de dollars dans les années à venir et de mul-

tiplier les revenus des exportations non hydrocarbures d'ici 2030. Le parti a également salué la politique économique de l'État, centrée sur le développement de grands projets d'investissement dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie, et le tourisme. Il a souligné l'importance de poursuivre la construction d'infrastructures solides pour soutenir cette vision économique ambitieuse. En conclusion, le RND se positionne comme un acteur central du processus électoral, affirmant son soutien total au candidat Tebboune et appelant à une participation citoyenne accrue pour garantir la réussite des élections et la mise en œuvre des réformes économiques nécessaires au développement du pays.

Oumssia B.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Hidaoui donne le coup d'envoi de l'événement « Tribune de la jeunesse »

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a donné, hier à Alger, le coup d'envoi de l'événement «Tribune de la jeunesse» visant à diffuser la conscience politique chez les jeunes en prévision de l'élection présidentielle du 7 septembre. Dans une allocution prononcée lors cette rencontre, placée sous le thème «Participation à l'élection : consolidation des acquis et concrétisation des aspirations», Hidaoui a précisé que celle-ci avait pour objectif de «diffuser la conscience politique chez les jeunes» et de «les inciter à participer à la prochaine élection présidentielle et à exercer leur droit constitutionnel». Le président du CSJ a également appelé les jeunes à «intensifier les actions de proximité pour assurer une participation massive à l'échéance du 7 septembre prochain». Abondant dans le même sens, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbraham, a souligné l'importance d'ouvrir «un dialogue direct» avec les citoyens pour assurer une large participation à ce rendez-vous. Pour sa part, le président de l'organisation Meeting of Algeria's Youth, Abdelmalek Benlaouar, a rappelé «l'intérêt majeur» porté par l'Etat, ces dernières années, à la jeunesse, qu'il associe de plus en plus à la chose publique. L'expert des

questions sécuritaires, Ahmed Mizab, a, quant à lui, souligné que «les jeunes ont toujours joué un rôle déterminant dans les différentes étapes historiques qu'a traversées l'Algérie, notamment la glorieuse

Guerre de libération nationale». Par ailleurs, les participants à cet événement ont appelé à «organiser des forums et des rencontres pour inciter les jeunes à participer activement à la prochaine présiden-

tielle». L'événement a, par ailleurs, été marqué par le lancement de l'initiative nationale Charik (participe) visant à assurer une forte participation des jeunes à la prochaine élection présidentielle.

FACE À LA HAUSSE DES PRIX DU CAFÉ SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

Le gouvernement prend des mesures d'accompagnement

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier, une réunion ministérielle conjointe consacrée à l'examen de mesures nécessaires, face à la hausse des prix mondiaux du café et de son impact sur le marché local. Cette réunion intervient en application des instructions du Président de la République concernant le suivi continu de la situation d'approvisionnement du marché en produits de grande consommation et la protection du pouvoir d'achat des citoyens. Selon un communiqué des services du Premier ministre, le gouvernement a adopté les mesures suivantes à la faveur de cette réunion. L'exécutif a ainsi établi des mesures fiscales pour accompagner les opérateurs économiques exerçant dans ce domaine. De même, il a décidé de pla-

fonner les marges bénéficiaires à l'importation, dans la distribution, et dans les marchés de gros et de détail, et de mettre en place un couloir vert spécial réservé aux importateurs en vue de faciliter les procédures d'importation de ce produit. Le président du Conseil algérien de renouveau économique ainsi que des opérateurs économiques ont pris part à cette réunion. Il est utile de noter que les prix du café ont connu ces derniers jours une hausse importante atteignant, dans certains cas, les 420 dinars le paquet de 250 grammes. L'association de défense des consommateurs (Apoce) a d'ailleurs estimé, récemment, que «si la hausse des prix du café résulte d'une augmentation de ses prix sur le marché mondial ou des prix du transport maritime cela est injus-

tifiée», néanmoins «lorsque les prix sont augmentés par certaines personnes, que ce soit dans les magasins ou dans les cafés, malgré un léger déséquilibre de leurs prix sur le marché mondial, cela renvoie à une entente entre les torréfacteurs et les propriétaires de cafés». Ce qui, selon l'APOCE, «considéré comme une forme de spéculation et nécessite l'intervention des autorités». L'organisation réclame depuis un certain temps que le café soit ajouté aux produits qui seront concernés par la loi limitant les marges bénéficiaires, a ajouté encore l'APOCE qui précise que «s'il y a d'autres justifications à ces hausses, la seule chose que les concernés doivent faire est de publier des déclarations expliquant tout déséquilibre».

Y.S.

QUINZE JOURNALISTES ALGÉRIENS TOMBÉS EN MARTYRS

Rebiga se recueille à Hanoï à leur mémoire



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laïd Rebiga s'est recueilli à Hanoï (Vietnam) devant la stèle commémorative des 15 journalistes algériens tombés en martyrs le 8 mars 1974, suite au crash de l'avion qui les transportait pour couvrir la visite du défunt prési-

dent de la République, Houari Boumediene en République socialiste du Vietnam, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Outre les autorités locales, ont également assisté à cette halte le président de l'Association nationale des anciens combattants vietnamiens

et l'ambassadeur d'Algérie au Vietnam, Chaïb Sofiane, a précisé le communiqué. Rebiga a également visité le site historique de la Maison du Général Giap, ami de la Révolution algérienne, où il a reçu des explications exhaustives présentées par le fils du défunt sur le parcours de son père et «le grand respect qu'il portait à l'Algérie et à son peuple vaillant ayant lutté pour la liberté et l'indépendance», ajoute la même source. Chargé par le président Tebboune, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laïd Rebiga est en visite en République socialiste de Vietnam pour assister aux obsèques de l'ancien président vietnamien et Secrétaire général (SG) du Comité central du Parti communiste vietnamien (PCV), Nguyen Phu Trong.

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 À PARIS Sur la Seine, l'Algérie rend hommage aux victimes



Lors de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris, qui se déroulait sur la Seine vendredi, la délégation algérienne a jeté des roses dans le fleuve, en hommage aux victimes des manifestations indépendantistes du 17 octobre 1961. Cette nuit-là, puis dans les jours qui suivent, des dizaines d'hommes furent battus,

exécutés ou jetés dans la Seine par les forces de police. C'est un geste mémoriel rare dans une cérémonie d'ouverture des JO. En jetant des roses dans la Seine lors de la parade nautique, vendredi 26 juillet, les membres de la délégation algérienne ont rendu hommage aux manifestants massacrés dans la capitale le 17 octobre 1961. «Ce geste est un hommage aux martyrs du 17 octobre 1961. Vive l'Algérie, vive l'Algérie», a déclaré un membre de la délégation algérienne dans une vidéo. Tous les membres de la délégation algérienne qui se trouvaient sur le bateau ont ensuite lancé des roses dans la Seine, à côté d'un pont d'où furent jetés des Algériens par la police française. Le 17 octobre 1961, des dizaines de manifestants pacifiques furent victimes d'une répression sanglante et meurtrière, commise sous l'autorité du préfet de

police de l'époque Maurice Papon. Ces Algériens manifestent pour l'indépendance de leur pays. Ce jour-là, peu avant la fin de la guerre d'Algérie, entre 20.000 et 30.000 Algériens venus des bidonvilles, des banlieues industrielles et des différents arrondissements de la Paris, affluent en train, en métro ou à pied vers le cœur de la capitale pour manifester contre le couvre-feu qui leur est imposé. Environ 1.600 policiers et CRS sont répartis aux différents points névralgiques, notamment à la sortie des stations de métro de la place de l'Étoile, Opéra ou Concorde. Pistolet-mitrailleur, fusils, matraques... Ils sont lourdement armés. Selon les historiens, à côté de nombreux blessés, entre une trentaine et 200 manifestants furent tués et leurs corps jetés dans la Seine. Il a fallu attendre 40 ans avant que les faits soient reconnus.

SONELGAZ ANNONCE UN PIC HISTORIQUE DE CONSOMMATION ! 18 732 mégawatts enregistrés avant-hier



Face à la vague de chaleur accablante qui frappe l'Algérie, la demande en électricité a explosé depuis le 14 juillet dernier, atteignant un pic historique jamais enregistré auparavant. Selon un communiqué de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), la

consommation nationale d'électricité a culminé avant-hier, à 18 732 mégawatts. Ce nouveau record, survenu en pleine canicule, met à rude épreuve le réseau électrique national. Malgré cette hausse inédite de la demande domestique, Sonelgaz assure maintenir ses exportations d'électricité vers la Tunisie, témoignant ainsi de la solidité de son système de production. Cette envolée de la consommation d'électricité s'explique par l'utilisation massive de climatiseurs et de ventilateurs pour faire face aux températures caniculaires qui dépassent parfois les 50°C dans certaines régions du pays. Il est à noter que ce pic de consommation n'est pas le premier de l'été. En effet, depuis le début de la saison estivale, l'Algérie a enregistré plusieurs pics consécutifs, témoignant d'une demande croissante en électricité et de la nécessité d'une gestion plus efficiente des ressources énergétiques.

TSUNAMI EN MÉDITERRANÉE Pas si, mais quand ?

Selon une étude récente intitulée «Probabilistic tsunami in the Mediterranean Sea», publiée dans la revue scientifique Pure and Applied Geophysics, la Méditerranée pourrait faire face à un tsunami de grande ampleur dans un avenir proche. Cette alerte a été renforcée par les prévisions de la Commission océanographique intergouvernementale, qui estime à 100% la probabilité de survenance d'un tel événement d'ici les 30 prochaines années. L'origine de ces rumeurs semble être des publications virales sur Facebook et Twitter, suggérant l'arrivée imminente d'un tsunami en Méditerranée. Ces messages ont été largement partagés, y compris par des individus respectés dans leurs communautés, sans vérification préalable des faits. Les rumeurs ont eu un impact direct sur le comportement des touristes et des résidents des zones côtières. En Égypte et en Tunisie, la peur a entraîné l'évacuation de plages et

l'annulation de séjours, alors que des drapeaux noirs étaient hissés, signalant de forts courants et des vagues élevées, une mesure souvent mal interprétée par le public. Pour démêler le vrai du faux, Nabil Ben Daikh, spécialiste des risques majeurs, affirme que ces informations sont grandement exagérées et sans fondement scientifique. «Les drapeaux noirs en Égypte sont un phénomène habituel, indiquant simplement des conditions de mer dangereuses et non l'approche d'un tsunami» explique Ben Daikh. Pour qu'un tsunami se produise, il faut qu'un tremblement de terre de magnitude supérieure à 7 degrés sur l'échelle de Richter se produise en mer, créant ainsi des vagues hautes capables de se transformer en tsunami. De plus, la Méditerranée, en raison de sa géographie et de son histoire sismique, n'est pas une zone typiquement sujette à de tels événements catastrophiques.



L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité : 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN

Gmail:
hocinedry112@gmail.com

www.lexpressquotidien.dz/
TEL/FAX : 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RENTÉE UNIVERSITAIRE

Plus de 316 000 nouveaux bacheliers préinscrits

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a révélé, hier, que le budget alloué cette année à son secteur s'est élevé à 647 milliards de DA, soit une augmentation de près de 60 % par rapport à 2020...



Présidant l'ouverture de la Conférence nationale des universités au siège du ministère, lors de laquelle il a été procédé à la présentation de l'évaluation de l'année universitaire, le ministre a indiqué que cette hausse du budget alloué à l'Enseignement supérieur conforme l'effort important consenti par l'Etat pour assurer une formation de qualité à la jeunesse universitaire en adéquation avec les exigences de l'heure. Sur un autre registre, Kamel Baddari a révélé que 392.480 nouveaux bacheliers ont pu accéder à la plateforme du ministère pour leurs pré-inscriptions, soit un taux de 95,70 %. A l'occasion, le ministre a souligné que 316.075 nouveaux bacheliers se sont inscrits et ont rempli le formulaire d'inscription préliminaire, soit un taux de 77,07 % du nombre total des bacheliers. L'opération de pré-inscription s'achèvera ce samedi 27 juillet. Les étudiants peuvent, toutefois, modifier leurs choix durant la période de confirmation des inscriptions programmée du 28 au 30 juillet. Quant aux résultats de l'orientation, ils seront proclamés le 6 août. Les nouveaux bacheliers devront alors payer les frais

d'inscription entre le 10 et le 15 août prochain. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a émis des recommandations concernant le remplissage de la fiche de vœux par les nouveaux bacheliers, et ce vu l'importance de cette étape. Le nouveau bachelier doit donc remplir la fiche de vœux et l'envoyer exclusivement sur la plateforme électronique spécialement conçue à cet effet, à savoir <https://orientation-esi.dz>. Cela signifie que toute autre méthode improvisée par le nouveau bachelier, pour faire parvenir ses choix (de 6 au minimum à 10 au maximum), se révélera obsolète. L'opération de remplissage et d'expédition en ligne de la fiche de vœux, via le site Web en question et dans les délais fixés, revêt un caractère obligatoire. Dans le cas où le nouveau bachelier manque à l'appel lors de cette phase importante, marquant les pré-inscriptions universitaires pour la rentrée 2024/2025, il court sérieusement le risque de ne pas avoir la possibilité de s'inscrire dans une spécialité conforme à son souhait. Le département de Baddari recommande fortement aux nouveaux bacheliers de remplir leurs fiches de

vœux de façon personnelle, avec sa propre volonté, les conseillant de déterminer les choix préférés ainsi que leur ordre, allant du plus souhaité au moins souhaité, et ce de façon sérieuse et réfléchie. Enfin, le ministère de tutelle préconise de garder une version de la fiche de vœux en la téléchargeant sur son appareil et en la sauvegardant.

Une dernière chance pour les nouveaux bacheliers

La première phase des inscriptions universitaires a pris fin hier à minuit, après cinq jours pendant lesquels les nouveaux bacheliers ont exprimé leurs souhaits sur les formulaires qui seront ensuite traités automatiquement. Ils auront une dernière opportunité durant la phase de confirmation des inscriptions, qui se déroulera du 28 au 30 juillet, pour modifier ou entièrement changer leur fiche de vœux avant de la valider. Après quatre jours d'inscriptions préliminaires permettant aux diplômés de choisir leurs souhaits en fonction de leurs moyennes dans des conditions optimales, grâce aux facilités mises en place par le ministère de l'Enseignement supérieur à

travers des applications spécialisées, les candidats ont maintenant seulement quelques heures pour apporter les dernières modifications possibles à leur fiche de souhaits. Toutefois, une nouvelle opportunité se présente à partir de demain, le 28 juillet, pour confirmer les souhaits. Cette période, qui s'étend jusqu'au 30 juillet, permettra de faire d'autres ajustements ou de changer entièrement la fiche de souhaits, avant de confirmer la fiche modifiée. Il est important de noter que le traitement automatique prendra en compte la fiche confirmée en dernier lieu, et non la première. Les étapes restantes selon le calendrier indiqué dans le décret ministériel concernant les inscriptions universitaires du baccalauréat 2024 commenceront ensuite. Toutes les fiches de souhaits confirmées seront soumises au traitement automatique, et les résultats d'orientation des titulaires du baccalauréat seront annoncés dans la soirée du 6 août 2024. Les inscriptions finales pour ceux ayant obtenu leurs choix via la plateforme Progres auront lieu du 10 au 15 août, ou les frais d'inscription seront réglés et l'accès à la plateforme électronique se fera selon le calendrier indiqué dans le certificat d'orientation. L'inscription sera considérée comme définitive dès le paiement des frais. Cette période inclut également le paiement des frais de transport et d'hébergement. Pour les inscrits n'ayant pas obtenu leurs choix lors de la première phase, une deuxième opportunité sera accordée du 7 au 9 août, avec des résultats annoncés le 12 août. Ils devront suivre

les mêmes procédures pour les inscriptions finales du 14 au 15 août. Le calendrier des inscriptions prévoit également une phase de traitement des cas particuliers par les établissements d'enseignement supérieur en ligne du 18 au 21 août, le dépôt des demandes et l'annonce des résultats d'orientation et d'inscription finale auront lieu du 25 au 26 août et l'enseignement de l'anglais aux inscrits du 25 juillet au 25 septembre. Concernant les services universitaires, le calendrier indique que le traitement des demandes d'hébergement se fera du 18 au 22 août, le paiement des frais d'hébergement pour les nouveaux diplômés ayant droit à un logement universitaire du 23 au 25 août, le dépôt des demandes de bourse universitaire du 1er au 15 septembre, avec le traitement des demandes et l'annonce des résultats du 16 au 30 septembre et le dépôt des recours et leurs résultats du 1er au 3 octobre. Il est important de noter que l'orientation vers l'enseignement supérieur repose sur quatre critères : la filière et les résultats obtenus au baccalauréat, que ce soit la moyenne pondérée (calculée en fonction de la moyenne générale du baccalauréat avec les coefficients et les notes des matières principales) ou la moyenne générale obtenue au baccalauréat, selon le domaine ou la filière d'inscription, les conditions supplémentaires éventuelles, les souhaits exprimés par le titulaire du Baccalauréat, les capacités d'accueil des établissements d'enseignement supérieur et les zones géographiques. S.F.

AIR ALGÉRIE

Des vols supplémentaires vers et depuis la France ajoutés

La compagnie aérienne Air Algérie a renforcé ses vols vers et depuis les villes françaises pour répondre à la demande croissante des expatriés algériens cet été.

Dans le cadre de son programme estival, la compagnie a décidé d'ajouter 97 vols, offrant ainsi 19.788 sièges supplémentaires à bord de ses avions. Air Algérie a augmenté le nombre de ses vols vers le réseau français avec des mesures spéciales visant à faciliter le retour des membres de la communauté désireux de passer leurs vacances estivales au pays. La compagnie accorde une importance particulière à faciliter le retour des expatriés et à leur permettre de passer la saison estivale avec leurs familles, conformément aux directives des autorités nationales. Pour atteindre cet objectif, la compagnie a lancé à la fin d'avril son offre spéciale d'été sous le nom d'Osra, offrant des réductions pouvant atteindre 70 % sur les billets pour les familles selon différentes formules. Depuis son

lancement, cette offre a enregistré plus de 474.237 réservations aller-retour vers l'Algérie, dont plus de 35 % ont été effectuées en juillet. Les réservations ont été réalisées principalement à travers les agences d'Air Algérie avec 21,32 % des ventes, 18,33 % via le site web et l'application

de la compagnie, et le reste par des agences de voyages intermédiaires à hauteur de 17,42 % à l'intérieur du pays et 42,92 % à l'étranger. Cette offre spéciale, qui propose des réductions substantielles sur les billets d'avion internationaux pour les familles algériennes pendant la haute

saison estivale, est valable jusqu'au 31 août 2024, sous réserve de disponibilité des sièges et des dates.

Air Algérie invite tous les intéressés à réserver leurs billets via son site web, son application, son centre d'appels ou ses agences officielles et intermé-

diaires agréées. Ces initiatives font partie des efforts continus d'Air Algérie pour répondre aux attentes de ses clients, renforcer leur confiance envers la compagnie nationale et confirmer son leadership dans le domaine des offres aériennes et des services clientèle pour cette saison.

ALGÉRIE FERRIES

Une troisième vague de modifications de son programme estival annoncée

Algérie Ferries a procédé à une nouvelle série d'ajustements de son programme de traversées, marquant ainsi la troisième modification importante de son planning estival.

Cette annonce, affecte plusieurs liaisons entre l'Algérie, la France et l'Espagne. Dans le détail, les changements sont significatifs. La traversée Alger-Marseille du 26 juillet à 11h00 est transformée en trajet Oran-Marseille à la même heure, avec la possibilité pour les passagers d'opter pour un voyage Alger-Marseille le 28 juillet à 11h00. La liaison Alicante-Oran initialement prévue le 26 juillet est reportée au 27 juillet à 19h00. Les

traversées Oran-Alicante des 25 et 26 juillet sont regroupées en une seule traversée le 28 juillet à 19h00.

Le trajet Alicante-Alger du 27 juillet est décalé au 29 juillet à 19h00, tandis que la traversée Alger-Alicante du 28 juillet est repoussée au 30 juillet à 14h00. Enfin, la liaison Alicante-Oran prévue le 29 juillet est reportée au 31 juillet à 19h00. Ces modifications interviennent après deux précédentes séries de changements. Le 21 juillet, Algérie Ferries avait déjà annoncé des reports significatifs, touchant notamment les liaisons entre Alicante, Alger et Oran. Avant cela, d'autres ajustements avaient été communi-

qués, affectant entre autres la traversée Alger-Marseille. La compagnie attribue ces perturbations à des «circonstances indépendantes de sa volonté» et s'est excusée auprès de sa clientèle pour les désagréments causés. Cependant, Algérie Ferries n'a pas fourni de détails spécifiques sur la nature exacte de ces circonstances. Ces changements successifs, survenus en pleine période estivale, ont des répercussions importantes sur les plans de voyage de nombreux passagers. Les modifications touchent des liaisons cruciales entre l'Algérie et l'Europe, obligeant les voyageurs à revoir leurs arrangements logistiques.

UNE ÉCONOMIE EN PLEINE MUTATION

Des progrès ahurissants !

En l'espace de cinq années, l'Algérie a réussi à redresser son gouvernail économique....

Aujourd'hui, les indicateurs économiques sont au vert, et l'Algérie ambitionne de se libérer résolument de sa dépendance aux hydrocarbures et d'asseoir une économie forte, diversifiée, débureaucratisée et orientée sur l'encouragement de l'exportation et de la production nationale. Malgré les hostilités sourdes ou déclarées qui tentent par tous les moyens de bloquer la marche de l'Algérie vers sa renaissance économique, des pas notables et palpables ont été effectués dans tous les domaines. Création de milliers de petites entreprises, relance de centaines de projets bloqués, renouveau agricole, reprise de la «révolution industrielle», régulation des importations, rebond dans les exportations hors hydrocarbures, l'Algérie est



devenue, ces dernières années, un grand chantier où les projets pullulent et les métiers bourdonnent. Si par le passé, n'importe qui, pour peu qu'il ait du piston, peut acquérir des dizaines d'hectares de terres agricoles, ouvrir une usine automobile, s'improviser importateur et bénéficiaire de crédits bancaires en devises, maintenant seuls ceux qui le méritent réellement peuvent en bénéficier. N'est pas opérateur économique qui veut ! L'anarchie qui a

prévalu auparavant dans la conduite de l'action économique avec ses terribles conséquences sur le pays est en train de laisser place à une gestion réglementaire, plus rationnelle et plus patriotique de la chose économique.

Fini le temps des importations à tout venant, des surfacturations, des transferts illicites de devises, du pillage du foncier agricole, de l'ouverture d'usines de «gonflage de pneus» selon la bonne formule du génie populai-

re algérien. L'impunité dont jouissaient auparavant les voleurs en col blanc, n'est plus de mise. C'est ce qui explique la bonne santé actuelle de l'économie nationale. Les chiffres avancés par les autorités nationales et la banque mondiale confirment le dynamisme de l'économie nationale. Un taux de croissance de 4,2%, un PIB de 260 milliards de dollars, et des réserves de change de 70 milliards de dollars, chiffres que l'on annonce être, en plus, dans

un processus évolutif. «Nous allons atteindre un PIB de plus de 400 milliards de dollars à la fin 2027» a indiqué, dans ce cadre, le président Tebboune. Les bons résultats obtenus dans les exportations hors hydrocarbures, ces deux dernières années, sont révélateurs de la dynamique économique en cours.

Si avant 2019, les exportations algériennes hors hydrocarbures étaient confinées à quelques produits et ne dépassent jamais les 2 milliards de dollars, cette année elles ont atteint les 7 milliards de dollars. La balance commerciale du pays, qui accusait bon an mal an, des déficits allant de 5 à 14 milliards de dollars, affiche cette année un excédent de plus de 10 milliards de dollars. Des résultats qui dénotent des grands progrès économiques effectués par l'Algérie ces dernières années et qui expliquent son classement par le FMI comme la 3e puissance économique africaine.

Boualem B.

ANNONCES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le CREA accueille avec beaucoup de satisfaction les nouvelles décisions concernant l'export hors hydrocarbures

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a accueilli avec beaucoup de satisfaction les nouvelles décisions concernant l'export hors hydrocarbures annoncées par le président Tebboune, lors de la cérémonie de la 2ème édition de remise du Prix du Président de la République du meilleur exportateur pour l'année 2023, indiqué un communiqué du CREA. Parmi les mesures que le président de la République a citées figurent la redéfinition de la carte du commerce extérieur du pays, en tenant compte de l'intérêt national et des défis géopolitiques mondiaux, la libéralisation des exportations de certains secteurs de production, dont les capacités ont dépassé les besoins nationaux, à l'instar de l'huile, du sucre et des pâtes, la création de bases logistiques destinées à l'exportation au niveau de tous les pôles économiques. Le président de la République a également cité l'extension du réseau bancaire algérien à l'étranger, notamment en Afrique, l'ouverture de lignes commerciales

aériennes et maritimes pour renforcer le rôle pivot de l'Algérie dans la région, l'ouverture de l'investissement aux opérateurs privés et étrangers dans le domaine des réseaux de grande distribution, la possibilité donnée aux exportateurs d'utiliser le système d'admission temporaire pour augmenter le taux de leurs exportations de produits à haute valeur ajoutée. «Ces mesures salvatrices vont permettre d'amplifier de manière très significative le volume et la diversification des produits exportés et de relever encore plus l'image positive de notre pays», souligne le communiqué du CREA. «Le CREA salue la vision stratégique du Président de la République ainsi que sa volonté de tout mettre en œuvre pour assurer le renforcement de l'économie de notre pays», ajoute le communiqué. Par ailleurs, le CREA félicite l'ensemble des chefs d'entreprise dont les efforts à l'export ont été primés par le Président de la République, lit-on dans le communiqué.

AUTOMOBILE

Les raisons du retard dans les livraisons chez Geely !

À l'heure où la polémique s'enflamme sur un probable arrêt de l'importation de véhicules neufs ainsi que les retards observés dans la livraison des commandes des clients, l'Organisation algérienne pour la défense du consommateur HIMAYATEC réagit. Sur sa page facebook, l'association a expliqué que «le retard dans la livraison des véhicules de la marque Geely est dû à des circonstances contraignantes qui dépassent les compétences du concessionnaire. HIMAYATEC indiquait qu'elle avait reçu de nombreuses plaintes de citoyens concernant le non-respect des délais de livraison des véhicules par Geely Algérie. Une rencontre a eu lieu entre Mohamed Aïssaoui, le président de HIMAYATEC, Sofiane

Elouassi, le responsable du comité de communication, et Sabri Brahimi, DG de l'entreprise Sodivem, concessionnaire agréé de la marque Geely en Algérie. Selon le même organisme, lors de cette rencontre Sabri Brahimi a expliqué que le retard dans la livraison des véhicules de la marque Geely est dû à des circonstances contraignantes. Cependant, des mises à jour seront bientôt annoncées sur ce sujet. Pour de plus amples informations, HIMAYATEC a invité tous les consommateurs concernés par le retard dans la livraison des véhicules à les contacter à travers leur page Facebook, en confirmant qu'elle veillera à informer les consommateurs de manière transparente et directement à la source.

TAYEB ZITOUN, MINISTRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

«Tosyali exportera bientôt 150 000 tonnes de fer vers l'Espagne»

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a confirmé que la société sidérurgique Tosyali Algérie exportera 150.000 tonnes de fer vers l'Espagne dans les «prochains jours». Le ministre a expliqué, dans une déclaration à la télévision publique algérienne, que «s'il y a des demandes sur la table pour établir des relations économiques avec l'Espagne, nous sommes ouverts à cela et avec tout le confort». Dans ce contexte, le ministre a souligné que l'Espagne avait adopté une «position souveraine et courageuse» à l'égard de la question palestinienne, que l'Algérie soutient, et que cette affaire encourage, selon lui, «un retour aux principes sur lesquels repose la diplomatie algérienne, tant dans ses aspects économiques que politiques». Zitouni a indiqué que «la question commerciale avec l'Espagne était normale», notant que «l'homme d'affaires algérien a une mentalité de combattant et a pris de nombreuses positions sans aucune instruction du gouvernement».

Le ministre a ajouté que «la décision noble et courageuse de l'Espagne encourage l'Algérie à intensifier toujours plus ses relations commerciales. Nous étions d'accord sur beaucoup de choses, notam-

ment en soutenant des causes justes, mais malheureusement l'Espagne a violé



l'un de ces principes». Il est à noter que la Société sidérurgique Tosyali Algérie a remporté le prix du meilleur exportateur dans la catégorie des entreprises industrielles exportatrices lors de la deuxième édition du Prix du Président de la République du meilleur exportateur au titre de l'année 2023.

PÉTROLE

Le Brent en hausse, à 81,71 dollars

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, prenait à 10h25 près de 0,86%, à 81,71 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, montait de 0,91% à 77,66 dollars. L'API, la puissante fédération américaine des professionnels du secteur, a fait état d'une baisse des réserves commerciales de brut d'environ 3,86 millions de barils la semaine dernière, et de 2,77 millions de barils pour l'essence pour la semaine dernière. Le rapport hebdomadaire sur l'état des stocks de pétrole de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) pour la

semaine achevée le 19 juillet est attendu plus tard mercredi. Les analystes tablent pour leur part pour une franche baisse des stocks de brut, mais pour une petite augmentation de ceux d'essence. Selon les spécialistes du marché, si les baisses généralisées signalées mardi soir par l'API sont confirmées par l'EIA, la trajectoire de baisse des prix initiée en fin de semaine dernière pourrait prendre fin. La veille, les deux références du brut avaient perdu près de 2%, atteignant leurs niveaux les plus bas depuis plus d'un mois et marquant le quatrième jour consécutif de baisse, le Brent se rapprochant même du seuil des 80 dollars.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE BOUFARIK
NIS:098409209063220

AVIS D'APPEL D'OFFRE

OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°: .../2024

le président de l'assemblée populaire communale de Boufarik lance l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N°: .../2024 pour la réalisation de projet suivant :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE STRUCTURE ANNEXE DE L'ECOLE PRIMAIRE MORSLI CHERIF CENTRE SIDI-AID

Il s'agit d'un appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales au candidats soumissionnaire ayant un certificat de qualification et de classification professionnel III et plus et qu'elle soit en cours de validité, dans le domaine du **bâtiment comme activité principale** ayant réalisé au moins un projet de bâtiment, disposant au minimum : **Camion à benne 20 Tonnes, architecte ou master**, et disposant au minimum : une moyenne de chiffre d'affaire des bilans des trois dernières années (2021-2022-2023) supérieurs ou égales à **rente millions de dinars 30.000.000,00 DA**, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service des marchés de l'APC de Boufarik contre le paiement d'une somme de 5 000,00 DA, Les offres doivent être accompagnées des pièces et des documents suivants:

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées par l'instruction aux soumissionnaires de l'offre technique du cahier des charges

Le délai ne doit pas dépasser cinq (05) mois, dépassant ce délai l'offre sera rejetée

Les soumissionnaires soumettront leurs offre sous une enveloppe principale cachetée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieure autre que la mention suivante :

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Avis d'Appel d'Offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°: .../2024
TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE STRUCTURE ANNEXE DE L'ECOLE PRIMAIRE MORSLI CHERIF CENTRE SIDI-AID

Cette enveloppe principale abrita trois (03) autres enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention :

"Dossier de candidature", "Offre technique" "Offre financière" selon le cas.

Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature, remplie, signé paraphé et datée. - déclaration de probité, , remplie, signé paraphé et datée. - les statuts pour les sociétés EURL, SARL, SNC, SPA...documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

-Certificat de qualification et de classification III et plus activité principale travaux BATIMENT-Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années et Les références bancaire

Moyens humains : justifier. **Moyens matériels :** justifier par /carte grise et police d'assurance + facture d'achat pour le matériel non roulant.

Références professionnelles Justifier avec les attestations de bonne exécution dans les travaux BATIMENT délivrées par les maitres d'ouvrages publics.

Offre technique : Déclaration à souscrire, remplie, signé paraphé et datée - Cahier des charges rempli, signé et paraphé par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention manuscrite (lu et accepté). - Planning prévisionnel d'exécution des travaux signé et paraphé, mémoire technique justificatif

Offre financière : Lettre de soumission dûment, remplie, signé paraphé et datée Bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et daté (BPU) Détail quantitatif – estimatif dûment rempli, signé et daté.

La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le dépôt des offres est fixée entre (8:00h et 14:00) du matin, du dernier jour de la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14,00 h, au siège de la l'APC. Si la date coïncide à un jour férié ou un jour de repos légale, l'ouverture sera prolongée au jour de travail qui suit,

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois augmenter de la durée de préparation des offres à partir de la date de la séance d'ouverture des plis.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis

L'EXPRESS DU 28/07/2024

ANEP : N° 2416024312

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA RCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE DJELFA

N°/...3343.../DUAC/ 2024

N.I.F:099817019002328

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. Le directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d appel d'offre ouverte avec exigence de capacité minimal N° 45/2024 , Qu'à l'issue de l'analyse de l'offres conformément le cahier des charges, le résultat sera comme suit :

Site	Lots	Entreprise Retenue	Montant Attribué /DA	Délais	Obs.
Zone d'activité - commune le El idrissia superficie 04ha (38lots)	Assainissement + AEP + Voirie +Aménagement Extérieur +Eclairage extérieur + mur de clôture + chambre de transformateur Electric	ETP Dehilis Bachir	316.645.707.70 DA	06 Mois	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant dispose d'un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP pour introduire un recours au prés de la commission des marchés de willaya

Les candidats soumissionnaire qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidatures à se rapprocher de nous services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jours de la publication de cet annonces sur les quotidiens et le BOMOP.

L'EXPRESS DU 28/07/2024

ANEP : N° 2416024104

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA de BOUIRA
DAIRA de LAKHDARIA
COMMUNE de Maalla
NIF :098410145093619

APPEL D'OFFRE OUVERT N°:01/2024

Le président de l'assemblée populaire communale de MAALLA lance un avis d'appel d'offre ouvert, pour :

Approvisionnement Des Cantines Scolaires De La Commune De Maalla Aux Produits Alimentaires Pour L'année 2024.

- lot N°01 : Alimentation Générale + Pain Amélioré.
- lot N°02 : Fruits Et Légumes.

- Les fournisseurs intéressés par le présent avis sont invités à retirer le cahier des charges auprès du **Bureau De Marches** de la commune, contre paiement de la somme de 5000, 00 DA.

- les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, accompagnées des documents en cours de validité, sont adressés à M^r: **LE PRESIDENT DE L'APC DE MAALLA**.

- Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetées et anonyme, comportant la mention :

« APPEL D'OFFRE OUVERT N°:01/2024 »

Approvisionnement Des Cantines Scolaires De La Commune De Maalla Aux Produits Alimentaires Pour L'année 2024-LOT N°:.....

(À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres).

❖ LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPORTE LES PIECES SUIVANTES :

1- DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature remplie, cachée et datée ;
- La déclaration de probité remplie, cachée et datée ;
- Le registre de commerce ;
- Les documents requis dans le cahier des charges.

2- L'OFFRE TECHNIQUE :

- cahier des charges techniques remplis, cachée et daté portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepter » ;
- Déclaration à souscrire remplie, cachée et datée ;
- Mémoire technique justificative remplie, cachée et datée ;

3- L'OFFRE FINANCIERE:

- La lettre de Soumission remplie, cachée et datée.
- Le Devis quantitatif et estimatif signé, caché et daté.
- Le Bordereau des prix unitaires signé, caché et daté.

La date limite de dépôt des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de QUATRE VINGT DIX (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la commune à dix(10 :00) heures, le dernier jour de la date limite de dépôt des offres.

CETTE ANNONCE EST UNE INVITATION AUX SOUMISSONNAIRES A ASSISTER AU PROCESSUS D'OUVERTURE.

L'EXPRESS DU 28/07/2024

ANEP : N° 2416024332

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère De La Sante
Direction De La Sante De La Wilaya De Tipaza

Etablissement Hospitalier Spécialisé en Neurochirurgie Cherchell
NIF : 4080160000420570

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65,82 du décret présidentiel n° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article 56 de la loi N° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 Aout 2023 fixant les règles relative au marchés public' établissement hospitalier spécialisé en neurochirurgie Cherchell lance un avis d'attribution provisoire de l'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 03/2024 relatif à : L' **ACQUISITION CONSOMMABLE DE STIMULATION CEREBRALE PROFONDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024**

Comme indique ci – dessous :

L'entreprise / NIF	Montant de l'offre minimum original en TTC	Montant de l'offre minimum corrigé en TTC	Montant de l'offre maximum original en TTC	Montant de l'offre maximum corrigé en TTC	Note technique /50	Délai d'exécution	Observation
SARL EXCELLENCE Santé 000916100249008	31 749 700.00	31 749 700.00	99 777 150.00	99 777 150.00	43/50	Année 2024	Offre unique

-Tout soumissionnaire conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire son recours auprès de la commission des marchés publics de l'Etablissement hospitalier spécialisé en neurochirurgie Cherchell, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 28/07/2024

ANEP : N° 2416024317

TIZI-OUZOU

Une vingtaine d'exposants à la première édition de la Foire des produits agricoles du terroir à Azeffoun

Une vingtaine d'exposants participent à la première Foire des produits agricoles du terroir ouverte jeudi à la ville côtière d'Azeffoun (Tizi-Ouzou), a-t-on appris auprès de la Chambre d'agriculture de wilaya (CAW) organisatrice de l'événement. Organisée en coordination avec la direction des services agricoles (DSA) et d'autres partenaires, dont la Banque de développement rural et la Caisse régionale de la mutualité agricole, la Foire se tient au front de mer d'Azeffoun, où des exposants issus de différentes localités de la wilaya proposent une riche palette de produits du terroir. Miels et produits de la ruche, épices, figues séchées, fromages, sont entre autres produits fabriqués localement qui ornent les étals des producteurs qui animent la Foire qui visent à rapprocher les producteurs des consommateurs pour une vente directe et un échange de point de vue qui permettra de connaître

les attentes de la clientèle, a indiqué à l'APS le président de la CAW, Hamid Saidani. Le choix du front de mer d'Azeffoun pour abriter l'événement n'est pas fortuit. L'endroit, outre le fait d'être spacieux et offrant une vue dégagée sur la grande bleue, est très fréquenté par les vacanciers en saison estivale. «Cette Foire sera surtout une occasion pour les estivants qui viennent des autres wilayas et amateurs de nos produits agricoles du terroir d'en faire emplette», a noté Saidani. Ce même responsable a relevé que la CAW a choisi Azeffoun pour abriter la Foire des produits du terroir afin de doter cette localité balnéaire, berceau d'artistes et d'hommes de culture, d'un événement agricole annuel, puisqu'il est prévu d'y fixer la manifestation pour de futures éditions. La Foire se poursuivra jusqu'au 8 août et sera ouverte chaque jour de 9 h jusqu'à minuit, a-t-on appris de même source.



M'SILA

Réhabilitation de plusieurs établissements scolaires

Des travaux d'aménagement et de réhabilitation de plusieurs établissements scolaires du palier d'enseignement moyen seront lancés prochainement, à travers la wilaya de M'sila, a indiqué le directeur local des équipements publics, Djamel Hamoudi. L'opération qui concerne des établissements de 23 communes est divisée en 38 lots à savoir 21 lots portent sur des travaux d'aménagement de cours, de pavillons de sanitaires et des logements d'astreinte, 8 portent sur des travaux d'étanchéité et 9 sur des travaux d'entretien de chauffage central et raccordement au réseau de gaz naturel, a précisé Hamoudi. Un budget de 760 millions de DA a été alloué à ces projets qui seront engagés dès la fin des procédures relatives à la passation de marchés, a ajouté le même responsable soulignant qu'il sera tenu compte de la nécessité d'exécuter ces travaux dans les plus brefs délais pour permettre l'exploitation de ces structures par les staffs pédagogiques. Selon la même source, ces actions permettront d'éliminer nombre d'insuffisances enregistrées par certains établissements, notamment en matière d'étanchéité et de chauffage central. Des opérations similaires seront programmées pour toucher le plus grand nombre d'établissements scolaires nécessitant des travaux d'entretien, a affirmé Hamoudi.

MOSTAGANEM

Production de près de 3,2 millions de quintaux de pomme de terre de saison

Environ 3,2 millions de quintaux de pomme de terre de saison ont été produits dans la wilaya de Mostaganem au titre de la saison agricole 2023-2024, a-t-on appris, auprès de la direction de wilaya des Services Agricoles (DSA). Le bilan définitif du service d'organisation de la production et de l'appui technique, dont une copie a été reçue par l'APS, fait ressortir que l'opération de cueillette de pomme de terre de saison, lancée dans la wilaya de Mostaganem de la période allant d'avril à fin juin dernier, a donné lieu à une production estimée à 3,142 millions de quintaux. Les superficies emblavées et récoltées lors de cette campagne ont atteint 10.475 hectares (100 pc) avec un rendement de 300 quintaux à l'hectare, a-t-on ajouté. D'autre part, une production de plus de 57.000 qx de pomme de terre de saison a été réalisée, lors de cette campagne, destinée à l'intensification des semences et sera orientée à couvrir les besoins des agriculteurs, lors de la période

de la production de pomme de terre d'arrière-saison. Dans le cadre de ce programme orienté vers l'intensification des semences, le comité mixte a rejeté 93 hectares de superficies cultivées réservées à cette opération et les a orientés vers la consommation, puisque sa production totale s'élève à plus de 23.000 quintaux. Ces quantités, qui ont contribué à la stabilité des prix et à leur retour à un niveau raisonnable, s'ajoutent à la récolte de pommes de terre primeurs, dont la production a dépassé, cette année, les 50.000 quintaux, a-t-on expliqué. La wilaya de Mostaganem qui a connu une production de plus de 4 millions de qx, l'année dernière approvisionne les marchés au niveau national et régional, durant toute l'année, notamment durant le deuxième trimestre (3,5 millions de qx) à la faveur de la campagne saisonnière et le 4ème et dernier trimestre (500.000 qx), grâce à la campagne d'arrière-saison, selon le bilan annuel des services agricoles.

STATION DE DESSALEMENT DE BÉNI SAF

Les travaux en cours pour atteindre 100%

Affectée par un incendie qui s'est déclaré au niveau des cellules électriques en date du 16 juillet courant en fin d'après-midi, la station de dessalement de Béni Saf a fait l'objet de réparation de la partie affectée, faisant redémarrer la station à 50 % de ses capacités (soit 100.000 m3/j), après seulement 48 h de l'incident. Pour rappel, la cellule de crise mise en place aussitôt le feu éteint a pris toutes les dispositions pour redémarrer la station de dessalement dans les plus brefs délais, des ingénieurs ayant été dépêchés sur les lieux 15 minutes plus tard. Les réparations ont été menées tambour battant permettant la reprise de la production de 100.000 mètres cubes par jour en un temps record qui n'a pas dépassé les 48 heures. Les travaux sont toujours en cours pour le redémarrage de l'ensemble de la station et reprendre la production à 100 % (200 000 m2/j), boostés par la visite du PDG du Groupe Sonatrach au niveau de la station Chatt El Hillal (Béni Saf) pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réparation. Sur place, Rachid Hachichi a félicité les ingénieurs qui ont relevé le défi de la remise en marche de la station et qui travaillent d'arrache-pied pour son démarrage dans les plus brefs délais.

EL MENEA

Entretien de 400 km de réseaux de distribution de gaz

Des opérations d'entretien intensives ont été menées sur 400 km linéaires de réseaux de distribution de gaz naturel dans la wilaya d'El Ménéaa, au cours du premier semestre de l'année. Ces travaux s'inscrivent dans les programmes visant à améliorer la qualité du service public. Ce rapport, communiqué par la cellule de communication de la Direction de la distribution de l'Électricité et du Gaz (Sonelgaz-Distribution), détaille les efforts et les résultats de ces opérations. Les équipes de Sonelgaz-Distribution ont été mobilisées pour réaliser ces travaux de maintenance. L'objectif principal était d'améliorer les prestations fournies aux 11.753 abonnés du réseau de gaz naturel, en assurant un approvisionnement continu et fiable. Les opéra-

tions visaient également à renforcer la sécurité et l'efficacité du réseau de distribution. Ces travaux ont permis d'entretenir 400 km linéaires du réseau de distribution du gaz naturel dans les communes d'El Menea et Hassi Lefhal, 145 km de soupapes de gaz, outre 96 colonnes ascendantes d'immeuble, ainsi que 2.942 branchements individuels ont été inspectés et entretenus pour garantir un service sans interruption, a-t-on expliqué. Ces opérations de maintenance s'inscrivent dans un programme plus vaste de surveillance périodique et continue du réseau de distribution de gaz naturel. Ce programme est essentiel pour détecter et prévenir les anomalies, améliorer la performance du réseau et assurer la satisfaction des clients.

SÉTIF

Lancement prochain des travaux d'une route touristique entre les communes de Babor et d'Oued El-Bared

Les travaux de réalisation d'une route touristique reliant les deux communes de Babor et d'Oued El-Bared à l'extrême nord de Sétif seront lancées au cours du mois d'août prochain, a indiqué le président de l'Assemblée populaire de la commune de Babor. Dans une déclaration à l'APS, Nacir Debabha a précisé que ce projet sectoriel chapeauté par la direction des travaux publics mobilise un montant de 150 millions de DA dégagé du Fonds de garantie et de solidarité des collectivité

locales au titre de l'exercice 2024. Ce projet est appelé à contribuer au soutien du développement local de la région et à la promotion du tourisme en améliorant les conditions de déplacement et de mobilité des habitants de la région, selon la même source. Le début des travaux de ce projet aura lieu dès le parachèvement des procédures légales requises, selon le même élu qui a souligné que d'autres projets de développement seront prochainement lancés au profit de cette collectivité locale.

TISSEMSILT

Achèvement du Recensement général de l'agriculture

L'opération de Recensement général de l'agriculture (RGA) dans la wilaya de Tissemsilt a été achevée à cent pour cent, a-t-on appris, des responsables de la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya. La cheffe de service des statistiques et enquêtes économiques à la DSA, Mme Menad Yamina a indiqué qu'il a été procédé au recensement de 1.155 exploitations agricoles dans la wilaya, depuis le lancement de l'opération en mai dernier.

Mme Menad a fait observer que les informations collectées sont en cours d'enregistrement, relevant que l'opé-

ration d'implémentation de la base des données a dépassé le taux de 50%. Elle a rappelé que 55 agents de recensement et 11 contrôleurs et encadreurs ont été mobilisés pour superviser l'opération du RGA pour l'année 2024, organisée sous le slogan «information précise, développement durable», faisant observer que l'opération a eu un écho favorable auprès des agriculteurs, des éleveurs et des différents acteurs de ce secteur au niveau de la wilaya. «L'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions, malgré la canicule et le relief accidenté de la région», a-t-elle ajouté.

JO PARIS

Début difficile pour les athlètes algériens

La délégation algérienne a entamé sa participation aux Jeux olympiques de Paris 2024 avec un début difficile pour le duo de badminton Koceila et Tanina Mammeri, ainsi que pour les rameurs Sid Ali Boudina et Nihad Benchadli...

Hier matin, le duo de badminton a perdu son premier match face au duo sud-coréen sur le score de deux sets à zéro. Ils devront jouer un deuxième match demain, le 28 juillet, contre le duo thaïlandais, et un troisième match le 29 juillet contre le duo néerlandais. De son côté, Boudina n'a pas réussi à se qualifier directement pour les quarts de finale de la compétition d'aviron après avoir terminé à la quatrième place lors des qualifications d'aujourd'hui (les places de qualification directe réservées aux trois premiers). Boudina aura une chance de se rattraper demain lors de la course de

repêchage. Quant à la rameuse algérienne Nihad Benchadli, elle n'a pas obtenu la qualification directe pour les quarts de finale des épreuves de skiff. Elle a terminé cinquième lors de la course de qualification d'aujourd'hui, juste devant la Marocaine Majdouline Alaoui, qui a terminé à la sixième et dernière place. Comme Boudina, Nihad Benchadli devra également participer à la course de repêchage demain pour espérer une qualification. Les athlètes algériens seront représentés aujourd'hui par Samir Bouchireb au tir, Carole Bouzidi en Kayak Slalom et Mehdi Bouloussa en tennis de table.

2^E JOURNÉE AUJOURD'HUI

Baptême du feu pour la gymnaste Kaylia Nemour

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour, nouvelle star mondiale de la discipline et l'une des meilleures de sa génération notamment aux barres asymétriques, fera ses grands débuts aux Jeux olympiques Paris 2024, à l'occasion de la deuxième journée de compétition, prévue aujourd'hui, qui sera également marquée par l'entrée en lice du véliplanchiste Ramy Boudrouma à Marseille. La jeune pépite de 17 ans, qui compte bien offrir à l'Algérie sa première médaille olympique en gymnastique, entamera son périple parisien avec les qualifications par agrès (sol, poutre, saut de cheval et barres asymétriques), prévues dimanche (à partir 8h30, heures algériennes) à l'Arena de Bercy. Pour sa première participation aux JO, Nemour, quadruple médaillée d'or en Coupe du monde 2024, rêve de hisser haut le drapeau national en terre parisienne en décrochant une médaille olympique : «Je me suis donnée à fond durant

toute ma jeune carrière pour participer aux Jeux olympiques, c'est la compétition la plus prestigieuse et la plus importante. C'est la consécration d'un long travail», a-t-elle déclaré à son arrivée au village olympique. «Je me sens prête. Dimanche marquera le début des étapes éliminatoires. Je ferai de mon mieux pour atteindre les finales. Je pars pour engranger de l'expérience et pour apprécier chaque seconde, si je décroche une médaille, ça serait quelque chose de merveilleux», a ajouté la plus jeune athlète de la délégation algérienne aux JO 2024. La deuxième journée de compétition des JO 2024, verra également l'entrée en lice du véliplanchiste Ramy Boudrouma, dont les courses d'IQ Foil se dérouleront à Marseille. En stage depuis le 4 juillet dans le Sud de la France, Boudrouma (23 ans) a qualifié de grand exploit sa présence aux JO, assurant qu'il y fera de son mieux pour réussir un bon parcours dans la spé-

cialité IQ Foil, et ce, malgré la concurrence qui s'annonce féroce, surtout en présence des meilleurs véliplanchistes au monde. «En tout cas, je me sens prêt à relever le défi», a assuré le natif de Skikda, dans une déclaration à l'APS. A raison de quatre courses par jour, les épreuves de planche à voile (IQ Foil) se poursuivront jusqu'au 1er août à la Marina de Marseille. Toujours en sports nautiques, les rameurs algériens Sid Ali Boudina et Nihad Benchadli, éliminés samedi dans les courses de skiff (poids lourd), tenteront d'arracher une place en quarts de finale lors des repêchages, programmés dimanche matin au stade nautique de Vaires-Sur-Marne. Deux autres disciplines sont concernées par les épreuves de la deuxième journée de compétition. Il s'agit des disciplines de badminton (double mixte) et de tir sportif (carabine à air comprimé 10 m, messieurs). Battue (2-0 : 21-10, 21-07) par la doublette sud-

coréenne Seo/Chae, la fratrie Mammeri, Koceila et Tanina, jouera son deuxième match de poule face au duo thaïlandais Dechapol Puavaranukroh-Sapsiree Taerattanachai. Versée dans la poule B, la doublette algérienne qui occupe la 47e place mondiale, jouera son dernier match de poules contre le duo néerlandais (n° 15 mondiale) Tabeling-Piek. Les deux premiers de la poule se qualifient au tour principal. En tir sportif, Koceila Adoul défendra les couleurs nationales dans l'épreuve de carabine à air comprimé 10 mètres. L'athlète algérien débute les éliminatoires à partir de 10h15 au champ de tir de Châteauroux avec la participation de 39 tireurs. Les huit meilleurs athlètes passeront en finale. Pour sa 15e participation aux joutes d'été, l'Algérie prend part aux Jeux olympiques Paris 2024 avec une délégation sportive composée de 45 athlètes (27 messieurs, 18 dames) dans 15 disciplines sportives.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le stade Hocine-Aït-Ahmed homologué par la CAF

La Fédération algérienne de football a annoncé avoir reçu une correspondance de la Confédération africaine de football, l'informant que le stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou a été officiellement homologué, faisant qu'il pourra abriter dès maintenant



des compétitions internationales. «Quelques jours après son inauguration officielle par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou a été officiellement homologué par la Confédération africaine de football. Il pourra donc abriter des compétitions de la CAF et de la FIFA», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Dans sa correspondance, transmise à la FAF le 23 juillet, la CAF a tenu également à féliciter les respon-

sables de ce stade ainsi que la FAF pour les remarquables travaux réalisés dans cette enceinte. L'instance du football africain a d'ailleurs précisé dans son courrier qu'elle place le stade Hocine Aït Ahmed parmi les meilleures enceintes dans notre continent. D'une capacité de 50.000 places assises, le stade Hocine Aït Ahmed a été inauguré le 10 juillet courant par le président de la République. La JS Kabylie, devrait accueillir cette saison ses adversaires en championnat de Ligue 1 Mobilis. Les Canaris, emmenés par leur nouvel entraîneur, Abdelhak Benchikha, y ont même déjà pris leurs quartiers, puisque le premier macrocycle de leur préparation d'intersaison se déroule actuellement dans cette nouvelle infrastructure sportive.

OUVERTURE DES 33^{ES} JEUX OLYMPIQUES À PARIS

Un spectacle grandiose sur la Seine

La cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques Paris 2024, s'est déroulée au bord de la Seine en présence de 206 délégations, dont la délégation algérienne. La délégation algérienne, composée d'une trentaine de personnes entre athlètes, entraîneurs et officiels a fait son apparition sur la Seine en sixième rang après celles de la Grèce, de l'équipe des réfugiés, d'Afghanistan, d'Afrique du Sud, et d'Albanie. Conduite par les porte-drapeaux, la judokate Amina Belkadi et Yasser Mohamed Tahar Triki (triple saut) la délégation algérienne, qui a parta-

gé son embarcation avec celles d'Albanie et d'Allemagne, a été saluée à son passage devant la tribune officielle par le ministre de la Jeunesse et des Sport, Abderrahmane Hammad. L'Algérie sera représentée dans cette édition des JO par 46 athlètes dans 15 disciplines. A rappeler que la cérémonie d'ouverture de la 33e édition des Jeux Olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août), a débuté vendredi à 19h30 locales (18h30 algérienne) sous la pluie sur les bords de la Seine. Pour la première fois dans l'histoire des JO, la cérémonie d'ouverture est

délocalisée hors stade. La soirée a duré environ trois heures et demie, au terme du défilé de l'ensemble des 206 délégations, soit un total de 10.500 athlètes. Environ 326.000 spectateurs ont assisté à la cérémonie d'ouverture des JO de Paris. Selon les organisateurs, sur les 326.000 spectateurs attendus, 222.000 sont détenteurs de billets gratuits et 104.000 autres, de billets payants. Pour permettre aux spectateurs de vivre pleinement cette expérience, 80 écrans géants ont été installés aux abords de la Seine à l'intention du public.

PALMARÈS DES MÉDAILLES ALGÉRIENNES

Un total de 17 médailles dont 5 or

- Le palmarès des médailles algériennes avant les Jeux olympiques de Paris 2024. En 14 participations aux joutes d'été, l'Algérie a remporté un total de 17 médailles (5 or, 4 argent et 8 bronze).

Athlétisme (9 médailles) : 4 or, 3 argent, 2 bronze
Boxe (6 médailles) : 1 or, 5 bronzes
Judo (2 médailles) : 1 argent, 1 bronze
Total (17 médailles) : 5 or, 4 argent, 8 bronzes.
Médailles d'or (5) :
Hassiba Boulmerka : athlétisme

(1500 m), Barcelone 1992
Nouredine Morceli : athlétisme (1500 m), Atlanta 1996
Hocine Soltani : boxe (57-60 kg), Atlanta 1996
Nouria Merah-Benida : athlétisme (1500 m), Sydney 2000
Taoufik Makhoulfi : athlétisme (1500 m), Londres 2012
Argent (4) :
Ali Saidi-Sief : athlétisme 5000m, Sydney 2000
Amar Benikhlef : judo (-90 kg), Pékin 2008
Taoufik Makhoulfi : athlétisme (800 m, 1500 m), Rio 2016
Bronze (8) :

Mohamed Zaoui : boxe (71-75kg), Los Angeles
Mustapha Moussa : boxe (75-81 kg), Los Angeles 1984
Hocine Soltani : boxe (54-57 kg), Barcelone 1992
Mohamed Bahari : boxe (71-75kg), Atlanta 1996
Djabir Said Guerni : athlétisme (800 m), Sydney 2000
Abderrahmane Hammad : athlétisme (saut en hauteur), Sydney 2000
Mohamed Allalou : boxe (60-63.5 kg), Sydney 200
Soraya Haddad : judo (-52 kg), Pékin 2008.

VENEZUELA

Les citoyens partagés entre la crainte et l'espoir

Les Vénézuéliens pourraient mettre un terme, aujourd'hui, à un quart de siècle de pouvoir du Parti socialiste unifié du président Nicolas Maduro...

Edmundo Gonzalez, 74 ans, qui a remplacé à la dernière minute la cheffe de l'opposition Maria Corina Machado, déclarée inéligible, a de réelles chances de l'emporter.

Les derniers sondages d'opinion donnent en effet 59,1 % des intentions de vote à Edmundo Gonzalez contre 24,6 % à Nicolas Maduro. Alors que l'opposition mène dans les sondages par plus de 20 points d'avance, les Vénézuéliens se prennent à rêver d'un changement qui ramènerait la prospérité et, avec elle, les millions de Vénézuéliens qui ont fui le pays depuis l'accession au pouvoir de Nicolas Maduro et la débâcle économique. Arrivé au pouvoir par intérim en 2013 à la mort de son mentor, Hugo Chavez, Nicolas Maduro a été élu cette même année avec 50,16 % des voix au terme d'un scrutin contesté, marqué par l'abstention. Cinq ans plus tard, il a été reporté au pouvoir dans des élections enco-

re entachées d'irrégularités et que la communauté internationale n'a pas reconnues. Selon un sondage de l'université catholique Andrés Bello, à Caracas, 71 % des Vénézuéliens pensent qu'un changement de gouvernement s'impose.

Edmundo Gonzalez, 74 ans, s'est retrouvé sur le devant de la scène par élimination. C'est plutôt Maria Corina Machado, une opposante de longue date, qui aurait dû affronter Nicolas Maduro. Le Conseil national électoral n'a pas permis à la remplaçante choisie par Mme Machado, Corina Yoris, 80 ans, de s'inscrire. L'opposition s'est donc tournée vers Edmundo Gonzalez Urrutia, un diplomate inconnu du grand public et qui n'était candidat que pour garder une place sur la liste d'opposition. Présente sur la scène politique depuis plus de 20 ans, Maria Corina Machado a créé en 2002 une association qui réclamait un référendum pour révo-



quer le président Hugo Chavez. Elle a été députée de l'État de Miranda de 2010 à 2014, avant d'être destituée. Depuis le début de la campagne, Maria Corina Machado sillonne le Venezuela à côté d'Edmundo Maduro à averti dernièrement qu'il y

aurait une guerre civile fratricide et un bain de sang s'il n'était pas élu. Seule une victoire sans équivoque pour son parti garantit la paix, a-t-il déclaré. C'est un scénario qu'on ne peut pas exclure, mais qui devient de plus en plus compliqué à mettre en

œuvre à mesure que la date du scrutin approche, observe Benigno Alarcon-Deza, directeur du Centre d'études politiques et de gouvernement à l'Université catholique Andrés Bello (UCAB) à Caracas. On basculerait alors dans la fraude électorale.

RUSSIE

Le FSB annonce avoir déjoué une série d'attentats au Daghestan

Le Service de sécurité russe a annoncé ce 27 juillet l'arrestation de trois habitants de Kaspiisk, dans le Caucase du Nord, qui projetaient de s'en prendre aux forces de l'ordre ainsi qu'à une église. Les agents du Service de sécurité russe (FSB), en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, ont empêché une série d'attentats au Daghestan, planifiés par trois habitants de Kaspiisk, a rapporté ce 27 juillet le centre de relations publiques du FSB. «Trois résidents locaux ont été identifiés et arrêtés, des membres d'une organisation terroriste internationale interdite sur le territoire de la Russie, des citoyens de la Fédération de Russie qui hébergeaient intentions de commettre des actes de sabotage et de terrorisme contre des employés des forces de l'ordre républicaines, ainsi que contre un temple chrétien orthodoxe à Kaspiisk», est-il stipulé dans le communiqué. Selon la même source, les enquêteurs ont notamment retrouvé aux domiciles des suspects des drapeaux de leur organisation, un engin explosif artisanal, des

armes ainsi que des instructions «sur la conduite d'opérations de combat en milieu urbain et forestier». Plusieurs arrestations, liées à des attentats en préparation, ont récemment été effectuées dans cette république du Caucase du Nord. Le 19 juillet, le FSB avait annoncé l'arrestation d'un individu soupçonné de préparer une attaque terroriste dans une gare routière à Iessentouki, dans le Caucase du Nord. Quelques jours plus tôt, le 11 juillet, le Service de sécurité avait déclaré avoir déjoué un autre attentat dans la région, visant une église orthodoxe et son clergé, à Maïkop, à 300 kilomètres à l'ouest d'Iessentouki. Des églises orthodoxes, une synagogue ainsi qu'un poste de police avaient été attaqués dans plusieurs villes du Daghestan le 23 juin. Un prêtre orthodoxe et 15 agents des forces de l'ordre avaient été tués avant que ces dernières ne neutralisent les assaillants. Plusieurs explosions ont été entendues ce lundi matin dans le centre de Kiev, juste après une alerte aérienne annonçant des

missiles russes en direction de la capitale ukrainienne, déjà frappée à deux reprises la semaine dernière. «Explosion à Kiev. Dirigez-vous dans les abris immédiatement», a écrit le maire de la ville, Vitali Klitschko, sur Telegram. «Selon des informations préliminaires, à la suite d'une attaque de missiles sur Kiev, des débris ont été enregistrés dans le district de Petchersky. Un immeuble résidentiel a été endommagé», a indiqué le chef de l'administration militaire de Kiev, Serguïï Popko.

Les autorités de la ville ont indiqué qu'un immeuble de trois étages avait été endommagé par les débris d'un projectile. Selon l'ambassadrice des Etats-Unis en Ukraine, la capitale ukrainienne a été visée par des missiles hypersoniques. «De fortes explosions à Kyiv. La Russie a tiré des centaines de missiles et de drones contre un pays souverain», a-t-elle écrit sur X. L'armée de l'air ukrainienne a de son côté indiqué avoir abattu deux missiles balistiques au-dessus de Kyiv.

LIBAN

L'armée israélienne se prépare à une offensive décisive contre le Hezbollah

Un commandant de l'armée israélienne a indiqué vendredi que les troupes dans le nord du pays, où Israël à une frontière avec le Liban, se préparaient à une «offensive décisive» contre le Hezbollah, après des mois d'échanges de tirs transfrontaliers. Plus de 180.000 personnes ont été déplacées en quatre jours de combats autour de Khan Younés, ville du sud de la bande de Gaza, après une opération de l'armée israélienne pour y extraire des corps de captifs, a indiqué vendredi l'ONU. L'armée israélienne a indiqué avoir «éliminé environ 100 terroristes» à Khan Younés depuis l'annonce d'une opération il y a quatre jours. La guerre dans la bande de Gaza a été déclenchée le 7 octobre par une attaque sans précédent du Hamas sur le sol israélien, qui a entraîné la mort de 1197 personnes, en majorité des civils, selon un décompte établi à partir de données officielles israéliennes. Sur 251 personnes enlevées durant l'attaque, 111 sont toujours retenues à Gaza, dont 39 sont mortes, selon l'armée. Le mouvement islamiste libanais Hezbollah et l'armée israélienne échangent des tirs quasi quotidiennement depuis l'attaque le 7 octobre du mouvement islamiste pales-

tinien Hamas en Israël, qui a déclenché la guerre dans la bande de Gaza. Dans un discours prononcé lors d'un déplacement dans le nord, le général israélien Ori Gordin, a déclaré aux soldats : «nous avons déjà éliminé plus de 500 terroristes au Liban, la grande majorité d'entre eux appartenant au Hezbollah», selon un communiqué de l'armée. Les troupes israéliennes dans le nord sont actuellement en opération pour protéger les habitants de cette partie du pays et «préparer la transition vers l'offensive», a ajouté le général Gordin, commandant les forces israéliennes dans le nord. «Quand le moment viendra et que nous passerons à l'offensive, ce sera une offensive décisive», a-t-il encore dit. Les violences depuis le 8 octobre entre l'armée israélienne et le Hezbollah ont fait au moins 523 morts au Liban, en majorité des combattants, selon un bilan établi à partir de différentes sources. La plupart d'entre eux, 342 personnes, ont été confirmés comme étant des combattants du Hezbollah, mais le bilan comprend 104 civils. Gordin n'a pas mentionné de victimes civiles. Dans le nord d'Israël, au moins 18 soldats israéliens et 13 civils ont été tués, selon l'armée.

CORÉE DU NORD

Pyongyang commémore les 71 ans de l'armistice de la guerre contre les USA

La Corée du Nord a signé un accord d'armistice avec les États-Unis et la Chine le 27 juillet 1953, mettant fin à une guerre qui a duré trois ans. Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a visité un cimetière à l'extérieur de Pyongyang, la capitale du pays, pour marquer le 71e anniversaire de l'armistice de la guerre de Corée. La version nord-coréenne de l'histoire affirme que les États-Unis ont déclenché la guerre de Corée et que le Nord l'a gagnée. La plupart des historiens s'accordent à dire que c'est la Corée du Nord qui a commencé la guerre et qu'elle s'est terminée par un armistice, et non par un traité de paix. Kim Jong Un a déclaré que la génération actuelle avait pour mission

sacrée de construire un « paradis pour le peuple » sur la base de l'idéologie défendue par une génération précédente de vainqueurs au prix de leur sang, alors que le pays célébrait samedi l'anniversaire de la guerre de Corée. Kim a visité des mémoriaux en l'honneur des vétérans de la guerre de 1950-1953, dont la Tour de l'amitié qui rend hommage aux soldats de l'Armée populaire de libération de la Chine qui ont combattu aux côtés des Nord-Coréens, a rapporté l'agence de presse nationale KCNA. L'événement a eu lieu vendredi dernier, mais les médias d'État nord-coréens rapportent souvent les nouvelles le lendemain de l'événement.

JO PARIS

Débuts difficiles pour les athlètes algériens

La délégation algérienne a entamé sa participation aux Jeux olympiques de Paris 2024 avec un début difficile pour le duo de badminton Koceila et Tanina Mammeri, ainsi que pour les rameurs Sid Ali Boudina et Nihad Benchadli...

Hier matin, le duo de badminton a perdu son premier match face au duo sud-coréen sur le score de deux sets à zéro. Ils devront jouer un deuxième match demain, le 28 juillet, contre le duo thaïlandais, et un troisième match le 29 juillet contre le duo néerlandais. De son côté, Boudina n'a pas réussi à se qualifier directement pour les quarts de finale de la compétition d'aviron après avoir terminé à la quatrième place lors des qualifications d'aujourd'hui (les places de qualification directe réservées aux trois premiers). Boudina aura une chance de se rattraper demain lors de la course de

repêchage. Quant à la rameuse algérienne Nihad Benchadli, elle n'a pas obtenu la qualification directe pour les quarts de finale des épreuves de skiff. Elle a terminé cinquième lors de la course de qualification d'aujourd'hui, juste devant la Marocaine Majdouline Alaoui, qui a terminé à la sixième et dernière place. Comme Boudina, Nihad Benchadli devra également participer à la course de repêchage demain pour espérer une qualification. Les athlètes algériens seront représentés aujourd'hui par Samir Bouchireb au tir, Carole Bouzidi en Kayak Slalom et Mehdi Bouloussa en tennis de table.



2^E JOURNÉE AUJOURD'HUI

Baptême du feu pour la gymnaste Kaylia Nemour

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour, nouvelle star mondiale de la discipline et l'une des meilleures de sa génération notamment aux barres asymétriques, fera ses grands débuts aux Jeux olympiques Paris 2024, à l'occasion de la deuxième journée de compétition, prévue aujourd'hui, qui sera également marquée par l'entrée en lice du véliplanchiste Ramy Boudrouma à Marseille. La jeune pépite de 17 ans, qui compte bien offrir à l'Algérie sa première médaille olympique en gymnastique, entamera son périple parisien avec les qualifications par agrès (sol, poutre, saut de cheval et barres asymétriques), prévues dimanche (à partir 8h30, heures algériennes) à l'Arena de Bercy. Pour sa première participation aux JO, Nemour, quadruple médaillée d'or en Coupe du monde 2024, rêve de hisser haut le drapeau national en terre parisienne en décrochant une médaille olympique : «Je me suis donnée à fond

durant toute ma jeune carrière pour participer aux Jeux olympiques, c'est la compétition la plus prestigieuse et la plus importante. C'est la consécration d'un long travail», a-t-elle déclaré à son arrivée au village olympique. «Je me sens prête.

Dimanche marquera le début des étapes éliminatoires. Je ferai de mon mieux pour atteindre les finales. Je pars pour engranger de l'expérience et pour apprécier chaque seconde, si je décroche une médaille, ça serait quelque chose de merveilleux», a ajouté la plus jeune athlète de la délégation algérienne aux JO 2024. La deuxième journée de compétition des JO 2024, verra également l'entrée en lice du véliplanchiste Ramy Boudrouma, dont les courses d'IQ Foil se dérouleront à Marseille. En stage depuis le 4 juillet dans le Sud de la France, Boudrouma (23 ans) a qualifié de grand exploit sa présence aux JO, assurant qu'il y fera de son

mieux pour réussir un bon parcours dans la spécialité IQ Foil, et ce, malgré la concurrence qui s'annonce féroce, surtout en présence des meilleurs véliplanchistes au monde. «En tout cas, je me sens prêt à relever le défi», a assuré le natif de Skikda, dans une déclaration à l'APS. A raison de quatre courses par jour, les épreuves de planche à voile (IQ Foil) se poursuivront jusqu'au 1er août à la Marina de Marseille. Toujours en sports nautiques, les rameurs algériens Sid Ali Boudina et Nihad Benchadli, éliminés samedi dans les courses de skiff (poids lourd), tenteront d'arracher une place en quarts de finale lors des repêchages, programmés dimanche matin au stade nautique de Vaires-Sur-Marne. Deux autres disciplines sont concernées par les épreuves de la deuxième journée de compétition. Il s'agit des disciplines de badminton (double mixte) et de tir sportif (carabine à air comprimé 10 m, messieurs). Battue (2-0 : 21-10, 21-07)

par la doublette sud-coréenne Seo/Chae, la fratrie Mammeri, Koceila et Tanina, jouera son deuxième match de poule face au duo thaïlandais Dechapol Puavaranukroh-Sapsiree Taerattana-chai. Versée dans la poule B, la doublette algérienne qui occupe la 47e place mondiale, jouera son dernier match de poules contre le duo néerlandais (n° 15 mondiale) Tabelaing-Piek. Les deux premiers de la poule se qualifient au tour principal. En tir sportif, Koceila Adoul défendra les couleurs nationales dans l'épreuve de carabine à air comprimé 10 mètres. L'athlète algérien débute les éliminatoires à partir de 10h15 au champ de tir de Châteauroux avec la participation de 39 tireurs. Les huit meilleurs athlètes passeront en finale. Pour sa 15e participation aux joutes d'été, l'Algérie prend part aux Jeux olympiques Paris 2024 avec une délégation sportive composée de 45 athlètes (27 messieurs, 18 dames) dans 15 disciplines sportives.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le stade Hocine-Aït-Ahmed homologué par la CAF

La Fédération algérienne de football a annoncé avoir reçu une correspondance de la Confédération africaine de football, l'informant que le stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou a été officiellement homologué, faisant qu'il pourra abriter dès maintenant des compétitions internationales. «Quelques jours après son inauguration officielle par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou a été officiellement homologué par la Confédération africaine de football. Il pourra donc abriter des compétitions de la CAF et de la FIFA», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Dans sa correspondance, transmise à la FAF le 23 juillet, la CAF a tenu également à féliciter les responsables de ce stade ainsi que la FAF pour les remarquables travaux réalisés dans cette enceinte. L'instance du football africain a d'ailleurs précisé dans son courrier qu'elle place le stade Hocine Aït Ahmed parmi les meilleures enceintes dans notre continent. D'une capacité de 50.000 places assises, le stade Hocine Aït Ahmed a été inauguré le 10 juillet courant par le président de la République. La JS Kabylie, devrait accueillir cette saison ses adversaires en championnat de Ligue 1 Mobilis. Les Canaris, emmenés par leur nouvel entraîneur, Abdelhak Benchikha, y ont même déjà pris leurs quartiers, puisque le premier macrocycle de leur préparation d'intersaison se déroule actuellement dans cette nouvelle infrastructure sportive.

OUVERTURE DES 33^{ES} JEUX OLYMPIQUES À PARIS Un spectacle grandiose sur la Seine

La cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques Paris 2024, s'est déroulée au bord de la Seine en présence de 206 délégations, dont la délégation algérienne. La délégation algérienne, composée d'une trentaine de personnes entre athlètes, entraîneurs et officiels a fait son apparition sur la Seine en sixième rang après celles de la Grèce, de l'équipe des réfugiés, d'Afghanistan, d'Afrique du Sud, et d'Albanie. Conduite par les porte-drapeaux, la judokate Amina Belkadi et Yasser Mohamed Tahar Triki (triple saut) la délégation algérienne, qui a partagé

son embarcation avec celles d'Albanie et d'Allemagne, a été saluée à son passage devant la tribune officielle par le ministre de la Jeunesse et des Sport, Abderrahmane Hammad. L'Algérie sera représentée dans cette édition des JO par 46 athlètes dans 15 disciplines.

A rappeler que la cérémonie d'ouverture de la 33e édition des Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août), a débuté vendredi à 19h30 locales (18h30 algérienne) sous la pluie sur les bords de la Seine. Pour la première fois dans l'histoire des JO, la cérémonie d'ou-

verture est délocalisée hors stade. La soirée a duré environ trois heures et demie, au terme du défilé de l'ensemble des 206 délégations, soit un total de 10.500 athlètes. Environ 326.000 spectateurs ont assisté à la cérémonie d'ouverture des JO de Paris. Selon les organisateurs, sur les 326.000 spectateurs attendus, 222.000 sont détenteurs de billets gratuits et 104.000 autres, de billets payants. Pour permettre aux spectateurs de vivre pleinement cette expérience, 80 écrans géants ont été installés aux abords de la Seine à l'intention du public.

PALMARÈS DES MÉDAILLES ALGÉRIENNES Un total de 17 médailles dont 5 or

- Le palmarès des médailles algériennes avant les Jeux olympiques de Paris 2024. En 14 participations aux joutes d'été, l'Algérie a remporté un total de 17 médailles (5 or, 4 argent et 8 bronze).

Athlétisme (9 médailles) : 4 or, 3 argent, 2 bronze

Boxe (6 médailles) : 1 or, 5 bronzes

Judo (2 médailles) : 1 argent, 1 bronze

Total (17 médailles) : 5 or, 4 argent, 8 bronzes.

Médailles d'or (5) :

Hassiba Boulmerka : athlétisme

(1500 m), Barcelone 1992

Nouredine Morceli : athlétisme (1500 m), Atlanta 1996

Hocine Soltani : boxe (57-60 kg), Atlanta 1996

Nouria Mérah-Benida : athlétisme (1500 m), Sydney 2000

Taoufik Makhloufi : athlétisme (1500 m), Londres 2012

Argent (4) :

Ali Saidi-Sief : athlétisme 5000m, Sydney 2000

Amar Benikhlef : judo (-90 kg), Pékin 2008

Taoufik Makhloufi : athlétisme (800 m, 1500 m), Rio 2016

Bronze (8) :

Mohamed Zaoui : boxe (71-75kg), Los Angeles

Mustapha Moussa : boxe (75-81 kg), Los Angeles 1984 Hocine Soltani, : boxe (54-57 kg), Barcelone 1992

Mohamed Bahari : boxe (71-75kg), Atlanta 1996

Djabir Said Guerni : athlétisme (800 m), Sydney 2000

Abderrahmane Hammad : athlétisme (saut en hauteur), Sydney 2000

Mohamed Allalou : boxe (60-63.5 kg), Sydney 2000

Soraya Haddad : judo (-52 kg), Pékin 2008.

JO 2024. FRANCE - ÉTATS-UNIS (FOOTBALL)

Débuts réussis des Bleus

Les Bleus pourraient aller loin dans ce tournoi avec une composante riche en jeunes individualités pleines de talent tels que le franco-algérien Michael Olise encadrée par l'expérimenté Lacazette...

La France a parfaitement réussi son entrée en lice dans le tournoi de football masculin des JO de Paris 2024 en battant les Etats-Unis (3-0), ce mercredi à Marseille.

Pour son entrée en lice dans les Jeux olympiques de Paris 2024 face aux Etats-Unis, les Français ne pouvaient certainement pas rêver mieux. Même si le score est flatteur et qu'il ne reflète peut-être pas vraiment la physionomie de la rencontre, la France a gagné 3-0 face aux Américains pour ses débuts dans son tournoi olympique. Pourtant, ce fut long à se dessiner et les Etats-Unis nourriront certainement des regrets au moment d'analyser cette rencontre. Pendant une heure, Team USA a gêné l'organisation

française en 4-3-1-2, avec Olise en maître à jouer derrière Mata et Lacazette. Mihailovic a même pensé donner l'avantage aux siens d'une frappe puissante, finalement repoussée par la barre (59e). Et sur l'action suivante, Lacazette trouvait lui la faille d'un tir lointain bien placé (1-0, 61e). Dans la foulée, les Américains passent tout près d'égaliser, sur une tête d'Aaronson (64e) puis sur un poteau trouvé par Tolkin (65e), dans la même action. Mais les Bleus, en pleine réussite, s'en sortent et en profitent pour doubler la mise quelques instants plus tard, sur une frappe superbe de Michael Olise (2-0, 69e). Les Etats-Unis ne s'en relèveront pas. Sur un corner, Loïc Badé alourdit même l'addition en fin



de match (3-0, 85e), histoire de donner encore un peu plus d'ampleur au succès des Bleus. Les joueurs de Thierry Henry font un grand pas vers la qualification avec ce premier succès,

avant d'affronter la Guinée samedi soir à Nice (21h). Avec ce succès devant les Etats-Unis (3-0), la France prend la tête de la poule A après cette première journée, devant la Nouvelle-

Zélande qui a battu la Guinée (2-1). Les joueurs de Thierry Henry affrontent la sélection guinéenne, à Nice, avec l'opportunité de faire un grand pas vers la qualification.

NUL DE L'ARGENTINE FACE AU MAROC

L'Albiceleste U23 huée par le public

L'hymne national argentin a été hué avant l'entrée en lice de l'équipe masculine de football aux Jeux olympiques de Paris, Un incident qui s'est produit dans le contexte de la tempête de racisme autour d'Enzo Fernandez. L'Argentine a entamé son parcours dans le football masculin des Jeux olympiques de Paris 2024 mercredi en affrontant le Maroc en match d'ouverture à Saint-Étienne. Alors que les stars argentines se tenaient bras dessus bras dessous pour entonner

l'hymne national avant le coup d'envoi, elles ont essayé de les huées du public après qu'Enzo Fernandez se soit filmé avec ses coéquipiers en train de chanter un chant raciste anti-français à la suite du triomphe de l'équipe senior à la Copa América.

La star de Chelsea s'est retrouvée au cœur d'une grande controverse après le triomphe de l'Albiceleste lors de la Copa América à Miami au début du mois. Le milieu de terrain s'est affiché en direct

sur Instagram à bord du bus de l'équipe au lendemain de la victoire contre la Colombie. Fernandez était l'un des nombreux coupables à chanter une chanson qui remettait en question l'héritage des joueurs de l'équipe nationale française et suggérait que leurs passeports et leurs familles étaient tous originaires d'Afrique.

La Fédération française de football a depuis menacé de porter plainte pour «propos injurieux à caractère racial et

discriminatoire». La FIFA mène également une enquête, tandis que Chelsea a déjà ouvert une procédure disciplinaire interne à l'encontre de son milieu de terrain pour son implication. Une équipe d'Argentine composée de Julian Alvarez, joueur de Man City, a réussi à arracher un match nul contre le Maroc, alors qu'elle était menée 2-1 dans les arrêts de jeu. La prochaine rencontre des Argentins aura lieu samedi, lors de leur deuxième match de groupe contre l'Irak.

JUDO

Luka Mkheidze en demies et Shirine Boukli pour le bronze

En route vers l'or ? Luka Mkheidze, plein de maîtrise et complètement en contrôle, a validé sa place dans le dernier carré dans la catégorie des -60 kg en disposant de Kim Won-Jin en quarts de finale. Il joue la gagne lors de la session de soirée (à partir de 16h51, à suivre sur Max). En revanche, Shirine Boukli a été piégée par la Japonaise Tsunoda et ne pourra

jouer que le bronze. Luka Mkheidze (-60 kg) est à un combat de la médaille. Le Français a parfaitement géré son quart de finale face au Coréen Kim Won-jin. Auteur d'un waza-ari sur un contre inspiré dès le début du combat, le Français a ensuite contrôlé les débats face à son adversaire, ne lui offrant aucune opportunité d'égaliser avant la fin des 5

minutes. Troisième mondial, impressionnant de solidité et d'explosivité, le Français peut voir loin. Le Japonais Ryugu Nagayama, champion du monde en titre, a été sorti par l'Espagnol Francisco Garrigos sur un étranglement que le Nippon a semblé contester, restant de longues minutes sur le tatami avant de finalement quitter les lieux.

Le numéro 1 mondial Yung-Wei Yang a également été sorti par le Kazakh Yeldos Smetov. Son dauphin Giorgi Sardashvili a lui aussi été surpris par le Turc Salih Yildiz, au bout du Golden Score. Ce dernier sera l'adversaire en demi de

Mkheidze, vers 16h50. La Corée du sud proteste après une grosse boulette du CIO, qui s'excuse. La Corée du sud proteste après une grosse boulette du CIO, qui s'excuse. Chez les femmes, la favorite Natsumi Tsunoda n'a elle pas fait dans la demi-mesure face à Shirine Boukli. La Française a été renversée au bout d'une minute de combat pour un ippon net et sans bavure. La Française sera opposée en repêchages à l'Italienne Assunta Scutto. En cas de victoire, elle pourrait disputer un ultime match qui lui permettrait potentiellement d'obtenir une médaille de bronze.

MERCATO

Rayan Cherki, gros retournement de situation ?

Milieu offensif, ailier gauche ou encore arrière droit de l'Olympique Lyonnais, Rayan Cherki ne devrait pas passer la dernière année de son contrat dans le club de la Cité des Gaules. Évasif sur son avenir à la fin de l'incroyable saison des Lyonnais, le natif de Lyon est invité à partir. En effet, le Paris Saint-Germain, qui avait déjà approché Cherki l'hiver dernier, est revenu à la charge pour le joueur formé à l'OL. Alors que l'on pensait à un déménagement du milieu de terrain, le dossier s'est refroidi à la suite d'un intérêt du Borussia Dortmund. Emballé par l'offre des Allemands, Rayan

Cherki a refusé l'offre parisienne pour faire de Dortmund sa priorité. Mais les Gones insistent sur une clause de revente pour donner le feu vert pour le transfert cet été. Mais ces derniers jours, Le Progrès nous apprenait que le club rhodanien et les pensionnaires du Signal Iduna Park seraient proches d'un accord pour Rayan Cherki.

Les Gones auraient accepté une offre de 15 millions d'euros, hors bonus, pour le transfert de l'international Espoirs français. Mais c'est une toute autre nouvelle qui tombe de l'Italie, ce samedi 27 juillet 2024. A en croire les informa-

tions rapportées par le Corriere dello Sport, Rayan Cherki a été proposé à la Lazio ces dernières heures. Selon le média italien, le club septuple champion de France demande 20 millions d'euros pour vendre son milieu offensif dont le contrat expire en juin 2025. Mais compte tenu de la fin de son contrat qui s'approche, la Lazio sait qu'elle peut l'acheter pour une somme inférieure et peut lancer une attaque dans les prochains jours. Qui de Dortmund ou de la Lazio réussira à enrôler le joueur présent aux JO avec les Bleuets ? Seul le temps nous édifiera.

BARÇA

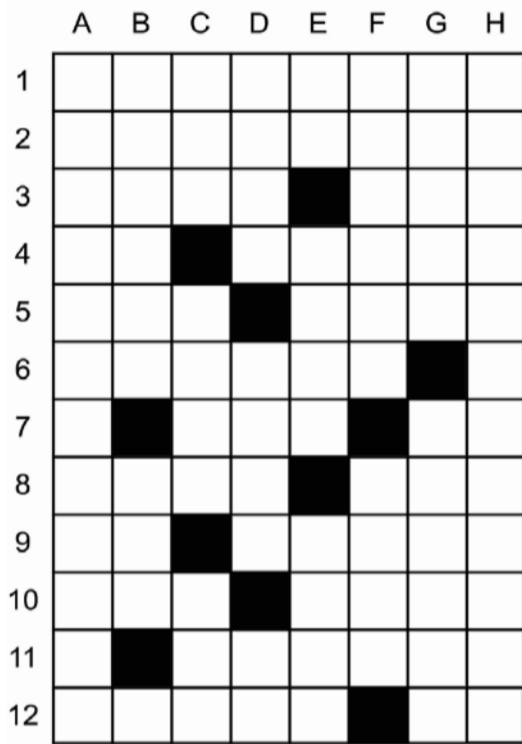
Hansi Flick écarte plusieurs stars pour la tournée estivale

Ce dimanche, le FC Barcelone va s'envoler pour les Etats-Unis d'Amérique pour la tournée estivale pour le compte de la préparation en vue de la nouvelle saison. Mais le nouvel entraîneur des Culés, Hansi Flick, a jugé bon de se passer des services de plusieurs cadres du groupe. Après son premier match amical au cours duquel il s'était imposé contre Olot (1-0) grâce à un but de Pablo Torre à la Ciutat Esportiva Joan Gamper, jeudi soir, le FC Barcelone va se diriger

vers les Etats-Unis ce dimanche 28 juillet pour entamer son stage de préparation pendant laquelle il aura à en découdre avec le Real Madrid (dimanche 4 août à 1h française). Mais pour ce stage, le nouvel homme fort de la barre technique des Culés, Hansi Flick, ne comptera pas sur plusieurs cadres de son vestiaire. Après avoir pris part au Championnat d'Europe soldé par le sacre de l'Espagne, Lamine Yamal et Ferran Torres continuent de profiter de

leurs vacances, contrairement à Jules Koundé, qui a jugé bon de raccourcir ses vacances sur demande personnelle pour être au pays de l'Oncle Sam avec les Culés. Quant à eux, Fermin Lopez, Pau Cubarsi et Eric Garcia prennent part aux Jeux Olympiques de Paris 2024 avec la sélection espagnole. En ce qui les concerne, Gavi, Pedri Gonzalez, Ronald Araujo, Alejandro Baldé et Frenkie De Jong sont toujours blessés et sont d'ores et déjà forfaités pour cette rencontre.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Break pour le livreur.
- B. Fantastique. Nourrice de dieu.
- C. Elle se trouble pour un rien. Comme un navire vide. Repère sur le terrain.
- D. Réseau de cadres. Ils avaient le regard bovin. Touche de piano.
- E. Venu nous rejoindre. Peut rougir d'être blanche. Papillon brun tacheté de blanc.
- F. Envoyas au diable. Plante des régions tropicales.
- G. Spécialités de roué. Port sur la Côte d'Opale.
- H. Excentrique.

HORizontalement

- 1. Fibre végétale.
- 2. Ils font mauvais effets.
- 3. Déchet organique. On se les passe entre partenaires.
- 4. Deuxième degré. Avoir la trouille.
- 5. Coup de blanc. Élimina les favoris.
- 6. Acides sulfuriques.
- 7. Bon ou mal, selon l'humeur. C'est comme cela.
- 8. Rejetée. L'effet d'une bombe.
- 9. Indique une position. Grand cercle.
- 10. Bustier. Val des Pyrénées (d').
- 11. Point gauche.
- 12. Monnaies. Personnel réfléchi.

LES MOTS FLÉCHÉS

COMBAT-TANT EN ARÈNE
ÉLÉMENT DE PORTEE

FRUSTRÉE
GROSSE LUNETTE

C'EST VRAIMENT LE PARADIS
COUPER À LA TRONÇONNEUSE

ECCLÉSIASTIQUES
APITOYÉE

COMPTA EN MOINS
CORSE ET SICILE

CHAÎNE DE TÉLÉ
CHARGER LE STYLO

ANALOGUE

DÉVOUÉ AU TRAVAIL

UN GRAND NOMBRE

DÉTÉRMINANT DÉMONSTRATIF

BRAMER
INDIQUE UNE APPARTENANCE

ÉLAN QUI PERMET DE S'ENVOLER

NÉE HIER...

FIN DE VERBE DU PREMIER GROUPE
GUISE

PRÉNOM DE FERRÉ
ELLES MONTENT BIEN À CHEVAL

INTRODUIT UNE INTERROGATION
ELLE EST DE SORTIE AU VOTE

CLASSE PRIMAIRE
PASSAGE À SEC

ASPIRAIT DU LAIT
AGENT CORROMPU

AU-DELÀ DU MAL
ENCERCLÉ

PAQUET DE BILLETS
ABRI À LA RÉCRÉ

AXE DE CARTE
AVANT LA DATE

MER DE LA CÔTE D'AZUR
BIDON
COURTE PRÉSENTATION

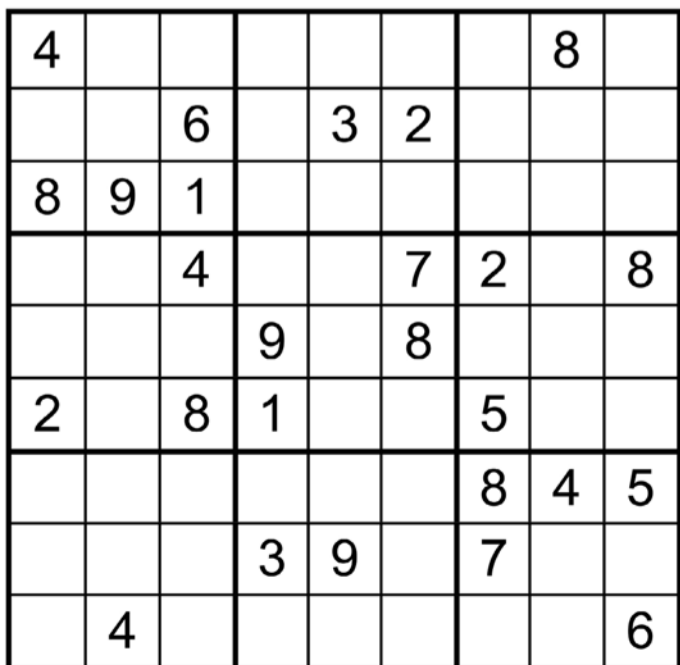
RAFISTOLÉES
BÂTON DE COUREUR DE RELAIS

CHAMPION TOUTES CATÉGORIES

AIDÉE



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARILLE ATHEE BARRICADE BOUDINAGE CHENE COURT CRIEE CUREE ECLAT
 ENROLE ETUDE MAURESQUE NEPE PARTERRE PERSIENNE POETISER RADEAU
 RAIDEUR RECREER SAUF SERINGUE SERVITEUR TAURIN TIEDE TRALALA ULCERER
 VOEU

R	N	E	P	E	C	R	P	F	E	E	R
U	A	D	R	E	U	A	T	U	G	R	E
E	L	A	A	E	R	G	Q	A	E	L	E
T	A	C	D	T	E	S	N	S	L	V	R
I	L	I	E	T	E	I	I	I	O	C	C
V	A	R	A	R	D	T	R	E	R	H	E
R	R	R	U	U	E	A	U	C	N	E	R
E	T	A	O	O	I	R	A	D	E	N	S
S	M	B	P	C	T	A	T	H	E	E	E

CONFÉRENCE SUR LE RÔLE DES ARTS VISUELS DANS LA PROMOTION DU COSTUME TRADITIONNEL ALGÉRIEN

Mise en valeur du patrimoine vestimentaire

Intitulée «La documentation cinématographique et télévisuelle des héritages traditionnels, depuis le costume jusqu'aux broderies», cette rencontre a été animée par la cinéaste Hadjer Sbata, le journaliste et chercheur dans le domaine du patrimoine, Amar Bourouis, le comédien Hassen Kechache et le costumier Riad Tlemçani...



Soulignant la pertinence de l'image cinématographique ou télévisuelle qui s'adresse de manière directe au récepteur et véhicule des aspects déterminants de l'identité algérienne, la réalisatrice Hajer Sebata a rappelé l'importance pour le scénariste et le directeur de projet de bien se documenter par souci de précision quant aux choix des costumes et des accessoires qui doivent être en parfaite adéquation avec le repère spatio-temporel du produit artistique en projet. La nécessité de «reproduire fidèlement une époque de l'histoire par l'accoutrement et l'accessoire» a également été relevée par Amar Bourouis, qui a, par ailleurs, regretté le manque d'exploitation, par les

praticiens du 7^e art lors des repérages des lieux de tournage, des «sites naturels à la profondeur historique et esthétique dont l'Algérie regorge» afin, a-t-il rappelé, de promouvoir au mieux l'image de la destination Algérie. Le comédien Hassen Kechache a, de son côté, valorisé le métier du cinéaste, restituant son souci permanent d'observer le plus de précision possible dans le choix des costumes, qui, selon lui, doivent donner une

crédibilité au film par une conception adaptée dans le moindre détail à l'époque traitée, proposant pour ce faire d'établir une documentation en images datées et légendées par secteur de vie et d'activité. Riad Tlemçani, costumier de la série télévisée *Dar Lefchouche* (1 et 2), réalisée par Djaffar Gacem, a, pour sa part, donné un aperçu sur la manière dont il a habillé les différents personnages du téléfilm, soulignant que «la mise

en valeur du patrimoine vestimentaire de toutes les régions d'Algérie», était un des objectifs directs de cette série largement suivie. Le débat, organisé à l'issue de la conférence, a été marqué par les interventions du chercheur en patrimoine culturel, Nadir Chellali et la commissaire du 6^e Festival culturel national du costume traditionnel algérien, Faiza Riache, qui ont mis en exergue la nécessité, pour les cinéastes, de prendre

attache avec la commission historique et scientifique du festival pour se documenter et se renseigner dans le détail sur le costume traditionnel de la région ciblée, à une époque précise de l'histoire, ainsi que l'importance de «l'élaboration d'une plateforme numérique qui regroupe toutes les données scientifiques et académiques relatives à la conception et la réalisation des costumes traditionnels algériens en fonction des régions, des différents secteurs et des époques». Plusieurs expositions de costumes citadins (féminins et masculins) d'Alger, de Constantine, Annaba, Oran, Tlemcen en plus des tenues rurales de différentes régions notamment des Aurès, de Kabylie, de Laghouat, du M'zab et du Sahara ont été au programme de la 6^e édition de ce festival. En marge des étalages de costumes traditionnels, des ateliers de couture et plusieurs conférences ont été programmées, sur la broderie, le costume traditionnel palestinien et le rôle des arts visuels dans la promotion du patrimoine vestimentaire algérien. Organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, le 6^e Festival culturel national du costume traditionnel algérien, ouvert le 22 juillet, a pris fin jeudi, après quatre jours d'activités placées sous le thème : «Des costumes résilients, pour des générations pérennes».

JOURNÉES THÉÂTRALES DE LA COMMUNE D'ILLILTEN

De belles représentations en perspective

Tifilkout, un village ancestral, ne renonce pas à une manifestation culturelle qu'il veut inscrire dans la durabilité. Il s'agit de ces Journées théâtrales qu'il organise annuellement, sauf en de rares interruptions. Cette année, rendez-vous est pris avec tous les amoureux des planches pour communier dans une atmosphère de joie, de détente, de se divertir au milieu de ces majestueuses montagnes du Djurdjura. Et pour cause. Des journées théâtrales ont lieu du 25 au 29 juillet, au village Tifilkout, commune d'Illiltent, daïra d'Iferhounen, wilaya de Tizi Ouzou. L'événement est organisé par l'association du village et parrainé par le TNA qui assurera des formations sur place et une exposition. Au programme, on peut citer, à titre indicatif, les troupes du TR Tizi Ouzou, TR Béjaïa, TR Oran, troupes de Souk Ahras, Khenchela, Bouira. Au-delà du programme qui sera très certainement attendu par tous ceux qui aiment le théâtre, ce sera également une opportunité de rencontrer les habitants du village, les comédiennes et comédiens, en bref joindre l'utile à l'agréable.

PROGRAMME ARTS ET CULTURE

Palette de couleurs estivales

Un programme d'Arts et Culture aux couleurs de l'été est prévu au niveau de ses différents espaces afin d'accompagner les habitants et visiteurs de la capitale durant cette période de vacances. Les curieux et passionnés d'arts plastiques pourront découvrir ainsi 3 expositions dans des galeries d'art d'Alger Centre. Jusqu'à dimanche, la Galerie Mohamed Racim, située à l'avenue Pasteur, abrite une exposition de tableaux issus de la collection personnelle de Mohamed Oussadek Messikh. Ce collectionneur, psychologue de formation et écrivain passionné d'Histoire et de patrimoine, présente une sélection unique qui met en lumière la richesse et la diversité de la culture algérienne à travers le mouvement orientaliste. Les visiteurs auront l'occasion d'admirer des œuvres authentiques de grands noms de la peinture orientaliste des XIX^e et XX^e siècles notamment celles de Nacer Eddine Dinet. En parallèle, la galerie d'art Aïcha Haddad organise une exposition personnelle des œuvres de Madjid Guemroud, un plasticien engagé dans la promotion des valeurs du dialogue interculturel à travers l'art. Intitulée «Dialogue des civilisations», cette exposition, ouverte jusqu'au 4 août, présente une quarantaine de

toiles centrées sur le thème du dialogue entre les cultures et les civilisations. Le Centre culturel Mustapha Kateb, situé rue Didouche Mourad, accueille jusqu'au 29 du mois courant, une exposition collective d'artisanat organisée par l'Association «Loyauté aux matériaux artisanaux» de la wilaya d'Alger. Placée sous le signe «Exposition d'artisanat et travail traditionnel», la manifestation culturelle met en exergue plusieurs artisans spécialisés en céramique, décoration sur bois, broderie, bijoux en argent, savon et produits de cosmétiques naturels. Le groupe Djmawi Africa se produira en concert de musique Gnaoui à la salle Ibn Khaldoun. Composé de 8 musiciens, le groupe étale sa passion et son influence musicale variée allant de la musique classique au métal, en passant par le reggae, le chaâbi, l'andalou et le gnawi, depuis 2004. La soirée du 3 août, les rires et l'humour seront à l'honneur avec un spectacle comique qui sera animé par Yamna et Karim Derradji. Ces deux comédiens, qui continuent de faire parler d'eux depuis leur succès dans la série ramadanique *El Berrani*, promettent une soirée pleine de bonne humeur et de légèreté qui sied bien à l'air de la saison.

RÉOUVERTURE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER

Le programme annoncé pour bientôt !

Après plusieurs mois de travaux de rénovation, l'Institut français d'Algérie à Alger-Centre se prépare à rouvrir ses portes! La date vous sera communiquée bientôt avec tout le programme. À cette occasion, l'IFA souhaite célébrer ce jour avec le public. «L'idée est de faire des petites vidéos pour raconter une anecdote, un souvenir, peut-être une rencontre, un spectacle qui vous a marqué, des photos que vous avez dans nos espaces, votre première lecture à la médiathèque par exemple». Le champ est ouvert. La vidéo sera projetée le jour de l'inauguration de l'espace IFA à Alger-Centre. Si vous souhaitez participer, vous pouvez nous écrire sur l'adresse mail suivante: communication.alger@if-algerie.com peut-on lire sur le communiqué de l'IFA. Et d'ajouter: «l'idée est pensée pour une vidéo, mais si vous êtes plus à l'aise en photo ou son, nous pourrions nous adapter».

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:01	DOHR 12:54	ASR 16:44	MAGHREB 20:06	ISHA 21:41
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

SALON IFTM TOP RESA DE PARIS

LES OPÉRATEURS INVITÉS À PROMOUVOIR LA DESTINATION ALGÉRIE

Le secteur du tourisme et de l'artisanat participera au Salon international du tourisme IFTM Top Resa de Paris en France du 17 au 19 septembre, pour promouvoir la destination touristique algérienne et présenter le patrimoine matériel et immatériel. Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a appelé les opérateurs

économiques activant dans le secteur désirant participer à cette manifestation à remplir le formulaire de participation, téléchargeable à partir du site <https://drive.google.com/.../1RuvoK-laws61liA4zwDN.../view>, et à le renvoyer au plus tard le 01 août 2024 à ont@mta.gov.dz ou

ont.dmd@gmail.com. Le ministère précise que les demandes doivent être accompagnées d'une copie de la licence de l'opérateur touristique, d'une fiche technique des produits et offres à exposer, des copies des passeports et de l'attestation d'inscription à la sécurité sociale des représentants au Salon.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 28 JUILLET 2024 // N°866 // PRIX 20 DA

OFFICE NATIONAL DES TERRES AGRICOLES (ONTA)

Plus de 1,2 million d'hectares de terres à mettre en valeur par la concession

Plus de 1,2 million d'hectares de terres relevant du domaine privé de l'Etat à mettre en valeur dans le cadre de la concession ont été recensés, a annoncé le DG de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Mohamed Ameziane Lanasri...



Dans un entretien à l'APS, Lanasri a précisé que dans le cadre du décret exécutif 21-432 du 4 novembre 2021, plus de 1,2 million d'hectares de terres relevant du domaine privé de l'Etat à mettre en valeur dans le cadre de la concession avaient été recensés, dont 113.713 hectares ont été transférés à l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) pour leur attribution au titre des cultures stratégiques. Il s'agit de nouveaux périmètres à mettre en valeur et de superficies disponibles récupérées sur d'anciens périmètres créés dans le cadre des précédents programmes de mise en valeur, a fait savoir le responsable. S'agissant des dossiers de régularisation en suspens concernant les anciennes for-

mules en vertu du décret exécutif 24-55 de 2024 modifiant et complétant le décret exécutif 21-432. Lanasri a fait état de plus de 27.000 dossiers pour une superficie totale de plus de 579.000 hectares dans 33 wilayas, précisant que 91% des dossiers en suspens avaient été régularisés. Evoquant le bilan de l'opération de récupération du foncier agricole octroyé par l'Etat dans le cadre de la loi 10-03, prévoyant la conversion

du droit de jouissance en droit de concession, le responsable a indiqué que près de 85.000 hectares de terres non-exploitées avaient été récupérés, dont 16.000 hectares ont été distribués en vertu de l'arrêté ministériel 1344 définissant les modalités d'appel à candidature et les critères de choix des candidats dans le cadre de la concession des terres agricoles, en attendant la distribution des 69.000 hectares restant après

autorisation des walis et appel à candidature. Pour ce qui est des terres agricoles exploitées sans titres, Lanasri a fait savoir que l'Office avait recensé un total de 141.857 dossiers à régulariser pour les exploitants de ces terres, dans le cadre de la circulaire interministérielle 750 relative à l'assainissement du foncier agricole, ainsi que de l'arrêté interministériel de 2022 régissant l'opération de régularisation des exploitants sans titres dans le cadre de la mise en conformité des terres agricoles. Les dossiers de candidature au troisième portefeuille foncier concernant 22 périmètres d'une superficie totale de 24.790 hectares répartis sur sept (7) wilayas, également publié sur la plateforme, sont à l'étude. Un quatrième portefeuille foncier pour la distribution de 22.508 hectares est actuellement proposé sur la plateforme, a indiqué le responsable, assurant que «la publication des assiettes foncières se poursuivra dans la transparence la plus totale». Les personnes souhaitant bénéficier d'un foncier agricole peuvent déposer leurs demandes directement via cette plateforme, créée en vertu du décret exécutif 21-432 du 4 novembre 2021.

JO 2024/ BADMINTON (DOUBLE MIXTE) Défaite du duo Koceila et Tanina Mammeri face à la Corée du Sud

Le duo algérien Koceila et Tanina Mammeri a concédé sa première défaite hier, face à la Corée du Sud 2 à 0 (21/10, 21/7), pour le compte de la de la première journée (Gr.B) des épreuves de badminton (double mixte) des Jeux Olympiques de Paris 2024, à l'Aréna Porte de la Chapelle. Considérée comme la première doublette mixte de l'histoire à représenter l'Algérie dans un rendez-vous olympique, les Algériens n'ont pas pu tenir face aux double champions du monde sud-coréens, Seo Seung-Jae et Chae Yoo-Jung, concédant sans grande surprise leur première défaite sur le score de 2 à 0 (21/10, 21/7). Les frères Mammeri ont été placés dans le groupe B, où ils affronteront également la Thaïlande, aujourd'hui puis les Pays-Bas, demain. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

ATTAQUE SANGLANTE DE LA PHARMACIE À BAB EZZOUAR

Arrestation des quatre assaillants

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté quatre individus issus d'une seule famille ayant agressé, à l'arme blanche, le personnel d'une officine sise à Bab Ezzouar (Alger), au cours de cette semaine, a indiqué vendredi un communiqué de ce corps sécuritaire. Selon la même source, «l'affaire a été enclenchée suite à un appel reçu, lundi soir, par le centre de commandement de la Sûreté d'Alger faisant état d'une agression suivie de coups et blessures volontaires, à l'arme blanche, du personnel d'une officine sise à la commune de Bab Ezzouar, par un groupe d'individus dont

une femme, avant qu'ils prennent la fuite». Les investigations diligentées par la police judiciaire ont permis «l'identification et l'arrestation des agresseurs dans un court laps de temps». Il s'agit de «quatre individus d'une seule famille dont deux repris de justice», précise le communiqué, ajoutant que la raison pour laquelle ils ont commis cette agression était «leur tentative de se procurer des psychotropes». L'opération s'est soldée par la récupération de trois armes blanches et deux bates de baseball utilisées dans cette agression. Les mis en cause seront présentés devant le Parquet territoria-

lement compétent pour agression, coups et blessures à l'arme blanche, port d'armes blanches de 6e catégorie sans motif légal, destruction volontaire du bien d'autrui et incitation et participation à la constitution d'une bande de quartier avec port d'armes blanches pour agression», souligne le communiqué. Et de rappeler que «les services opérationnels de la Sûreté nationale demeurent mobilisés et disponibles pour faire face à toute tentative portant atteinte à la sécurité des personnes et des biens, conformément aux lois de la République» conclut la même source.

CANICULE

JUSQU'À 46°C, ALERTE MAXIMALE DEMAIN DANS HUIT WILAYAS !

Un changement de temps marque les prévisions météo de ce week-end, avec le retour de la pluie et des orages dans différentes régions du pays. Une vague de chaleur affecte, aujourd'hui et demain, des wilayas de l'ouest et de l'est du pays, avec des températures pouvant atteindre ou dépasser 46 degrés, a indiqué, hier, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placée en vigilance Orange, cette vague de chaleur affecte les wilayas de Relizane, Chlef et Ain Defla, avec des températures maximales pouvant atteindre ou dépasser 46 degrés et des minimales qui oscillent entre 28 et 33 degrés, précise la même source. Pour les wilayas de Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf, les températures maximales prévues oscillent entre 40 et 42 degrés et entre 24 et 30 degrés pour les minimales. L'ONM a placé en vigilance jaune orange les wilayas de Tissemsilt, Laghouat, Bordj-Bou-Argeridj, M'sila, Tiaret, Sétif, Djelfa, El-Bayadh, Ain-Defla, Médéa, Naama et Bouira. En contraste, les régions de l'Est profiteront d'un ciel dégagé et ensoleillé, promettant une journée agréable et clémente. Les activités en plein air pourront donc s'y dérouler sans perturbations majeures. Toutefois, il est important de suivre les mises à jour de Météo Algérie, en prévision d'un éventuel changement. Pour les régions sahariennes, la météo prévoit un ciel généralement dégagé sur l'ensemble de notre Grand Sud. Quelques nuages plus denses pourraient apparaître sur le Nord-Ouest, mais ils ne devraient pas causer de perturbations significatives. Les températures varient entre 33 et 40 degrés sur les zones côtières, et entre 37 et 43 degrés à l'intérieur du pays. La vitesse du vent atteindra 40 km/s. Quant aux régions sud du pays, il y aura des orages avec pluies dans l'extrême sud vers le Hoggar et le Tassili. Les températures varient entre 40 et 47 degrés. La vitesse du vent atteindra 40 km/s avec des vents de sable.